

Tableaux de bord emploi-formation 2023



La Martinique en chiffres



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



Commencer

Introduction

L'AGEFMA propose une série de tableaux de bord présentant les indicateurs clés qui décrivent le contexte démographique de Martinique ainsi que la situation de l'emploi et des politiques de formation.

Contexte

Démographie

Economie-Entreprises

Emploi

Marché du Travail

Chômage

Offre et demande
d'emploi

Embauches

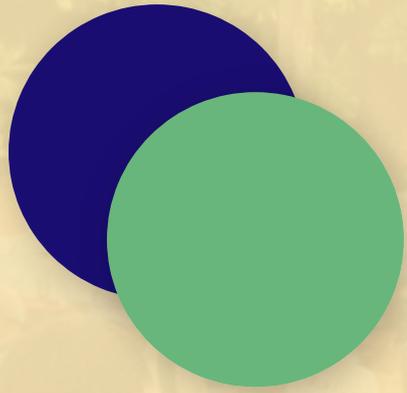
Accès à la certification

Formation initiale et
apprentissage

Enseignement
supérieur

Formation continue

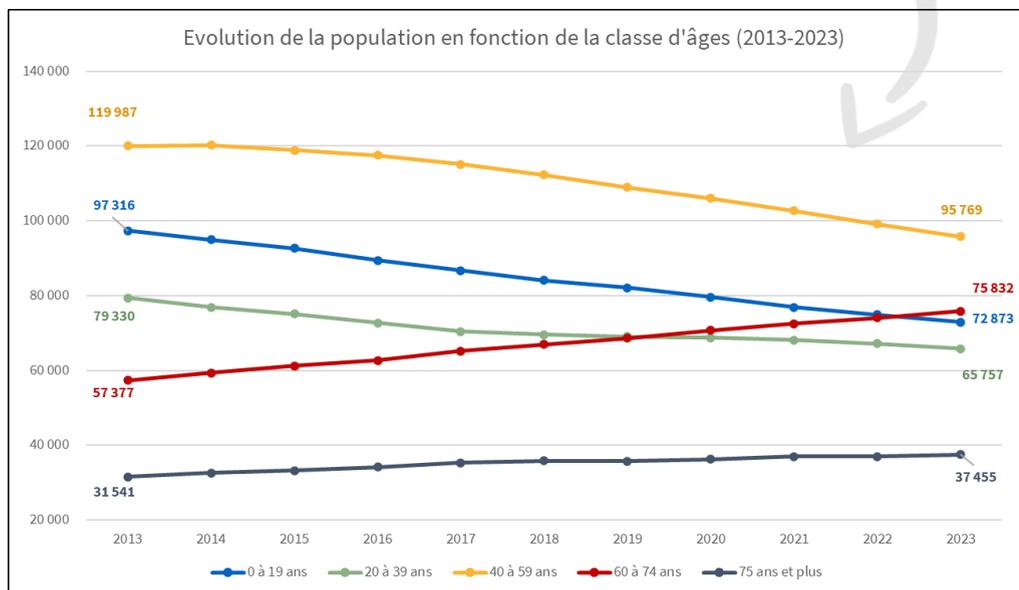
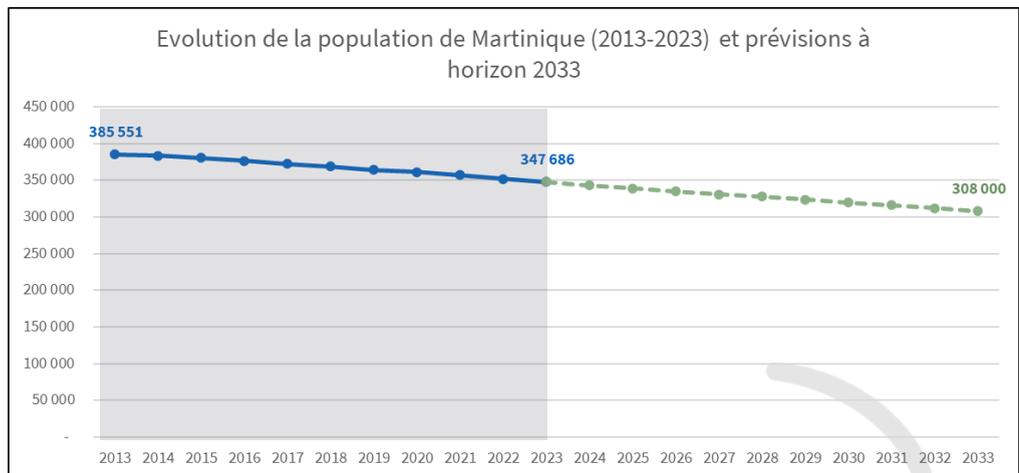
Validation des Acquis
de l'Expérience



Démographie

[🏠 SOMMAIRE](#)

Le territoire de Martinique est confronté au déclin démographique



Lecture : En 2023, 72 813 martiniquais âgés de 0 à 19 ans étaient recensés, contre 97 316 en 2013.

La Martinique compte environ **350 000 habitants en 2023**. L'île connaît un déclin démographique engagé au milieu des années 2000, expliqué par deux facteurs :

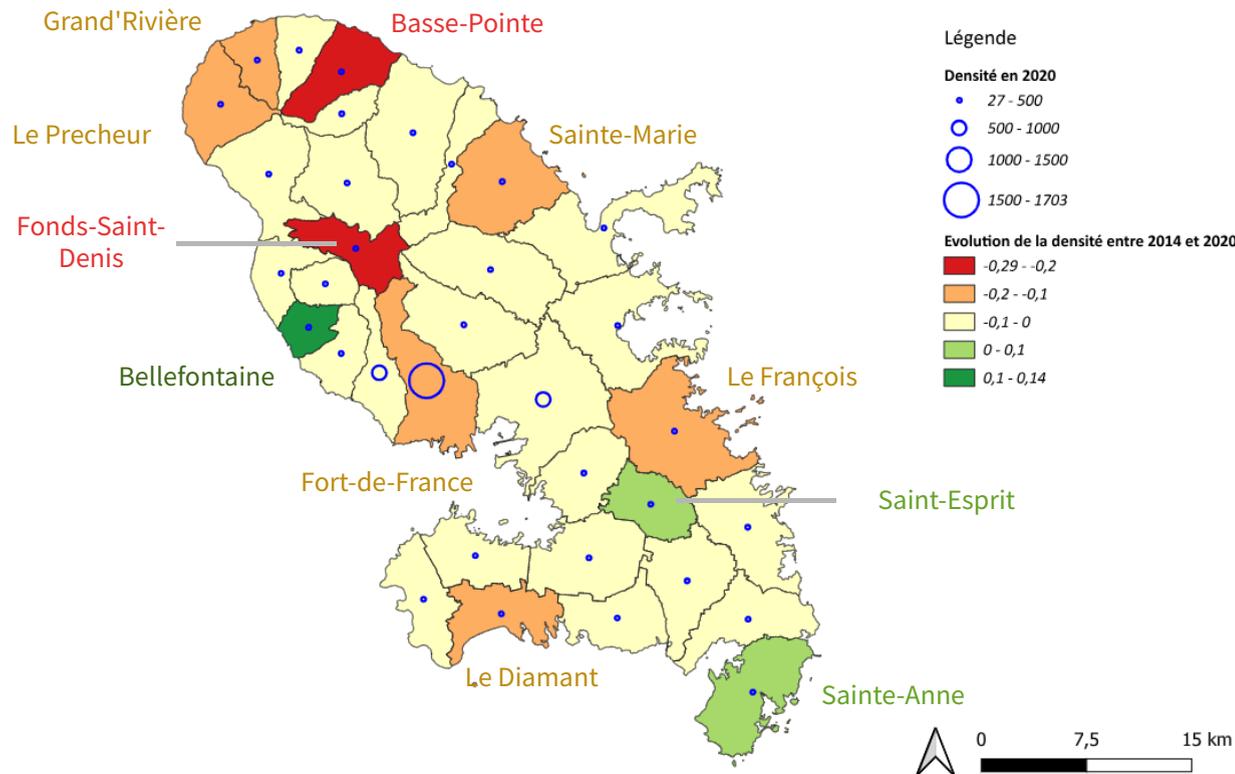
- Le solde migratoire de l'île est déficitaire, notamment du fait des départs de jeunes quittant la Martinique afin de suivre leurs études ou travailler non compensés par de nouvelles arrivées ;
- Le solde naturel de l'île est également déficitaire, le nombre de naissances ne compensant pas le nombre de décès.

Entre 2013 et 2023, l'île a ainsi perdu environ 38 000 habitants. Cette dynamique se traduit par un vieillissement de la population. Ainsi, la **population âgée de plus de 60 ans a augmenté de 27%** entre 2013 et 2023 quand **celle âgée de moins de 40 ans a diminué de 21%** sur la même période.

Les projections démographiques réalisées par l'INSEE indiquent que **ce double processus de perte d'habitants et de vieillissement de la population devrait se poursuivre dans les décennies à venir**. Il est ainsi prévu que la Martinique perde environ 40 000 habitants entre 2023 et 2033.

La densité de population décroît dans la quasi-totalité des communes

Densité de population en Martinique en 2020 et son évolution entre 2014 et 2020

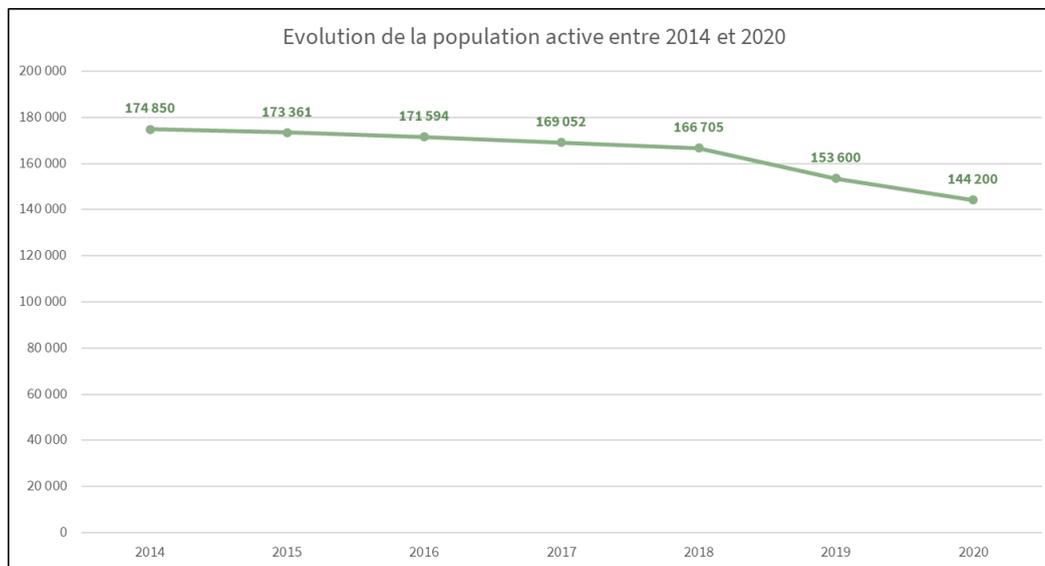


La densité de la Martinique en 2020 est de 320,2 hab./km² contre 106,1 hab./km² en France métropolitaine.

La communauté d'agglomérations du Centre Martinique concentre, en 2018, **42% des habitants de l'île et comprend 3 des 5 communes les plus peuplées de Martinique (Fort-de-France, Le Lamentin et Schoelcher)**. Le Lamentin est, en outre, une des rares communes martiniquaises à enregistrer une croissance démographique entre 2013 et 2018.

La **décroissance démographique est particulièrement marquée dans les communes du Nord de l'île**, plus rurales que le reste du territoire.

La population active diminue et vieillit



Evolution du taux d'activité de la population martiniquaise entre 2014 et 2020

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|--------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Ensemble | 71 | 71,2 | 71,6 | 71,7 | 71,7 | 71,7 | 71,8 |
| 15 à 24 ans | 33,7 | 33,6 | 33,3 | 33 | 32,3 | 32,3 | 32,4 |
| 25 à 54 ans | 87 | 86,9 | 87 | 86,8 | 86,6 | 86,6 | 86,4 |
| 55 à 64 ans | 57,2 | 59,4 | 61,7 | 63,5 | 64,7 | 64,7 | 65,9 |

Lecture : En 2014, le taux d'activité des 15 à 24 ans était de 33,7% contre 32,4% en 2020.

En miroir des évolutions observées à l'échelle de l'ensemble de la population martiniquaise, **la population active de l'île diminue entre 2014 et 2020 et vieillit.**

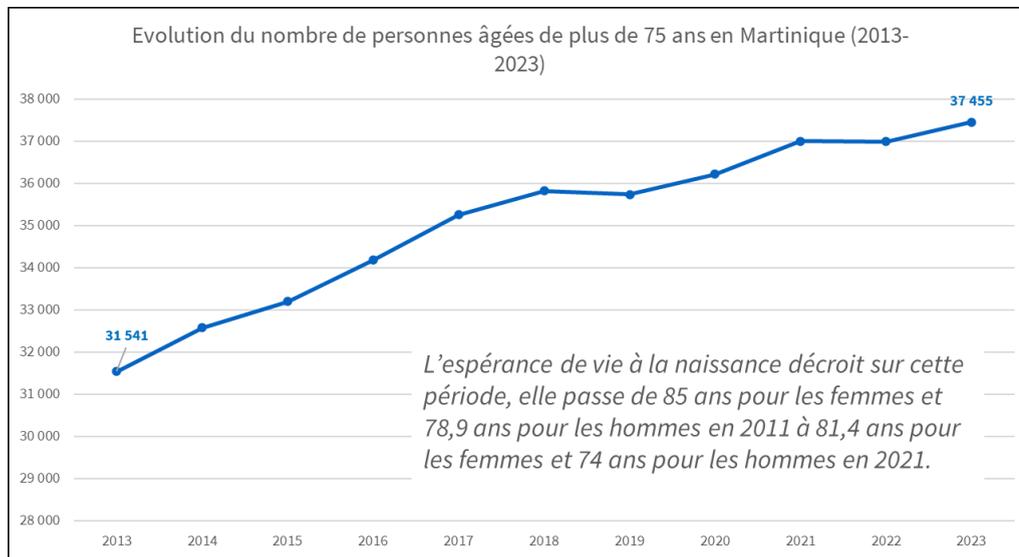
- En 2014, elle s'élevait à 174 850 individus mais a diminué chaque année pour atteindre 144 200 individus en 2020. La décroissance est plus prononcée à partir de 2018.
- Les plus de 50 ans représentaient 49 200 actifs en 2014 (soit environ 28% de la population active) contre 64 300 actifs en 2020 (soit environ 45% de la population active).

Pour les entreprises martiniquaises, ce vieillissement de la population active se traduit par de nouvelles préoccupations :

- La **conservation des savoir-faire suite aux départs en retraite.**
- Le **maintien en emploi des publics seniors.** Cette problématique est d'autant plus sensible que la réforme des retraites de 2023 allonge la durée des carrières.

Sur la période 2014-2020, la Martinique présente **le taux d'activité le plus important des DOM** (le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante). Le taux d'activité martiniquais est **supérieur à la moyenne nationale** (71% en 2020). Le taux d'activité des jeunes (entre 15 et 24 ans) en 2020 en Martinique est inférieur à la moyenne française la même année (32,4% contre 35,8%).

La Martinique est confrontée au vieillissement de sa population



Le **vieillissement** de la population martiniquaise est **expliqué par** :

- Le **départ des jeunes**
- L'**augmentation de l'espérance de vie**

Le nombre de martiniquais âgés de **plus de 75 ans a augmenté de 19%** (+ 6 000 personnes) entre 2013 et 2023 et représente ainsi environ 11% de la population totale.

Le vieillissement de la population n'est pas un processus spécifique à la Martinique. Il s'y exprime néanmoins avec une intensité particulièrement marquée. Les projections réalisées par l'INSEE indiquent ainsi que **les personnes âgées de plus de 65 ans représenteront 40% de la population insulaire à horizon 2030** (contre environ 30% en 2023). Plus largement, il est anticipé que la Martinique devienne la collectivité territoriale la plus âgée de France en 2050. A cette date, la part des personnes âgées de plus de 65 ans devrait représenter environ 42% de la population totale.

Le **vieillissement de la population** se traduit par le développement de **nouveaux besoins** ou le renforcement de besoins existants en matière d'**accompagnement et de prise en charge médicale des personnes âgées dépendantes**.



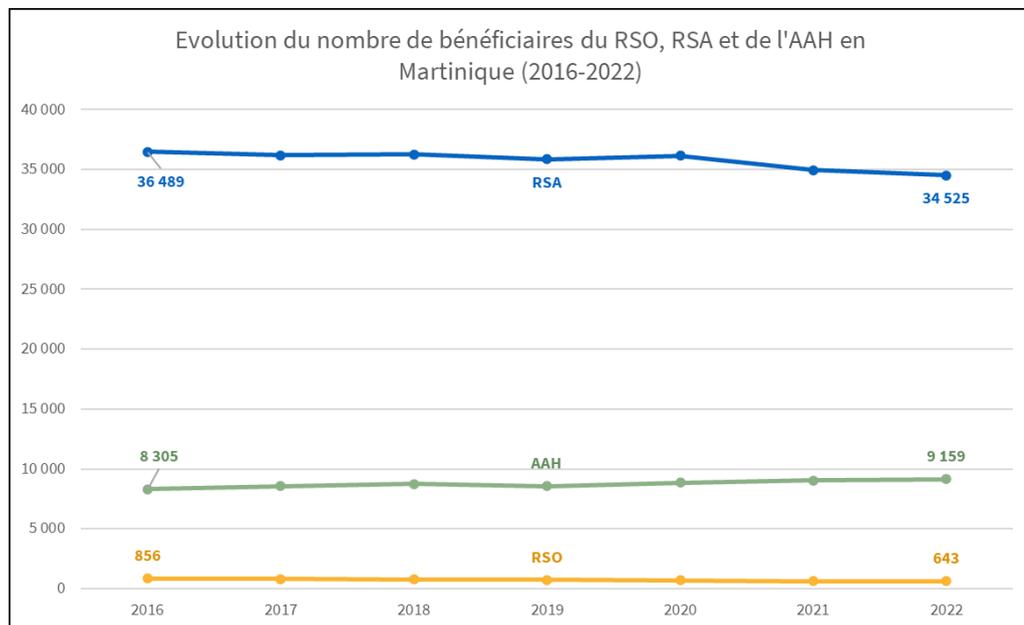
En 2022, **le taux brut de natalité** pour 1000 habitant atteignait **9,9%**



En 2022, **le taux brut de mortalité** pour 1000 habitant atteignait **11,3%**

Depuis le milieu des années 2000, le taux de natalité est inférieur au taux de mortalité, ce qui explique en partie la décroissance démographique de l'île.

Plus du quart de la population de l'île vit sous le seuil de pauvreté



Lecture : En 2016, il y avait 36 489 bénéficiaires du RSA, 8 305 de l'AAH et 856 du RSO.

RSA : Revenu de Solidarité active
 AAH : Allocation aux adultes handicapés
 RSO : Revenu de Solidarité s'adressant aux résidents des départements et régions d'outre-mer (hors Mayotte) et à ceux de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre- et-Miquelon.

Entre 2016 et 2022, le **nombre des bénéficiaires du RSA** en Martinique **se maintient**. Une tendance comparable peut être observée en métropole. L'accompagnement des bénéficiaires du RSA vers l'emploi est une thématique centrale de la **loi sur le plein-emploi**, en cours de discussion en juillet 2023. Parallèlement, le **nombre de bénéficiaires de l'AAH augmente** d'environ 10% sur cette période.

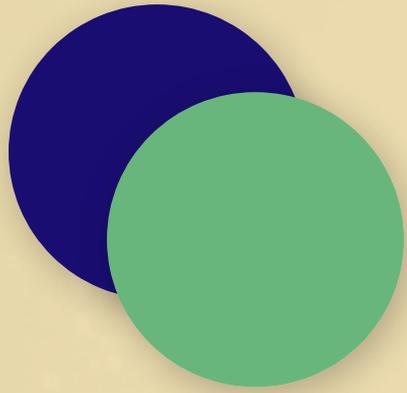
En 2020, **26,7% de la population martiniquaise vit sous le seuil de pauvreté** (60% du revenu médian), soit près de deux fois plus que ce qui est observé en France métropolitaine (14,3% de moyenne pour les régions de France métropolitaine). Entre 2013 et 2023, ce taux oscille entre 30% et 26%.

Parmi les populations les plus exposées à la pauvreté se trouvent :

- Les jeunes de **moins de 30 ans** (dont le taux de pauvreté en 2020 est de 45,2%), particulièrement touchés par le chômage
- Les **familles monoparentales**
- Les **personnes isolées, les séniors**.

Ce **taux de pauvreté élevé se retrouve dans les chiffres liés aux principales aides sociales versées, notamment le RSA**. Ainsi, en 2022 :

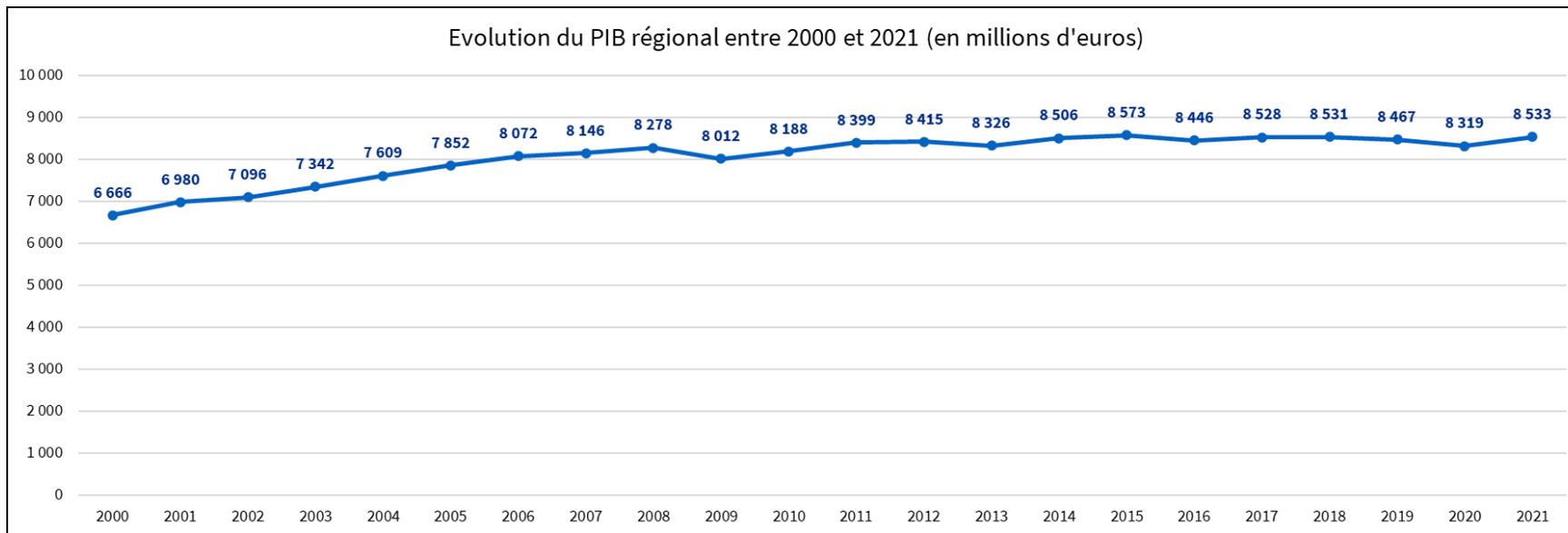
- 34 525 personnes bénéficient du RSA (environ 10% de la population, contre 5,8% pour la population française dans son ensemble).
- 9 159 personnes bénéficient de l'AAH (allocation adulte handicapé, soit 2,4% de la population, un taux identique à ce qui est observé au niveau national).
- 643 personnes bénéficient du RSO (revenu de solidarité d'outre-mer, allocation versée aux 55-65 ans sans emploi).



Economie- entreprises

[🏠 SOMMAIRE](#)

Depuis 2008, le PIB régional croît relativement lentement



Depuis le **début des années 2000, l'économie de la Martinique a traversé plusieurs périodes distinctes :**

- De 2000 à 2008 : une période de croissance continue avec une augmentation du produit intérieur brut (PIB) passant de 6,7 milliards d'euros en 2000 à 8,3 milliards d'euros en 2008.
- A partir des années 2008 : suite à la crise financière, l'économie martiniquaise connaît deux années de rattrapage (2009 et 2010) avant d'entrer dans une période marquée par une croissance relativement faible, notamment depuis 2015 (+0,3% de croissance annuelle moyenne entre 2015 et 2020)
- A partir de 2020 : la crise liée au Covid-19 dégrade la conjoncture économique et se traduit par une croissance négative en 2020 (-3,7%). L'année 2021 est marquée par une croissance de rattrapage (+2,6%)

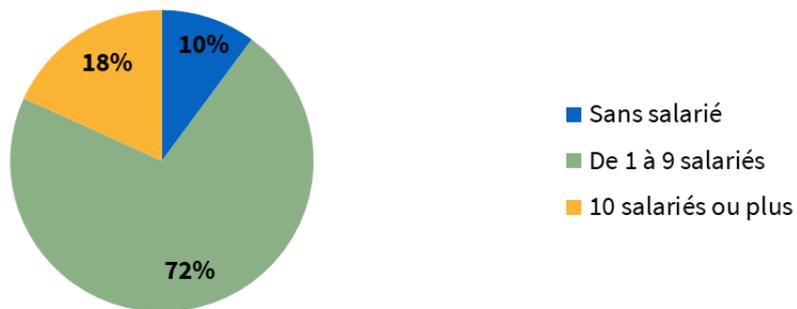
En 2021 le PIB par habitant de la Martinique est de 25 713€ soit le niveau le plus élevé parmi les départements d'outre-mer (DOM). Cependant, ce chiffre demeure inférieur à la moyenne nationale (34 500€).

Les principales caractéristiques des établissements employeurs

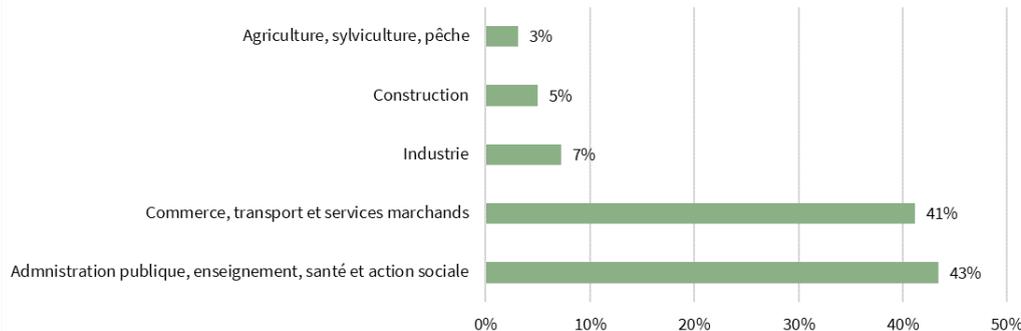


11 919 établissements employeurs recensés en 2020

Répartition des tailles d'établissements employeurs en 2020



Répartition des postes en fonction des secteurs d'activité en 2020



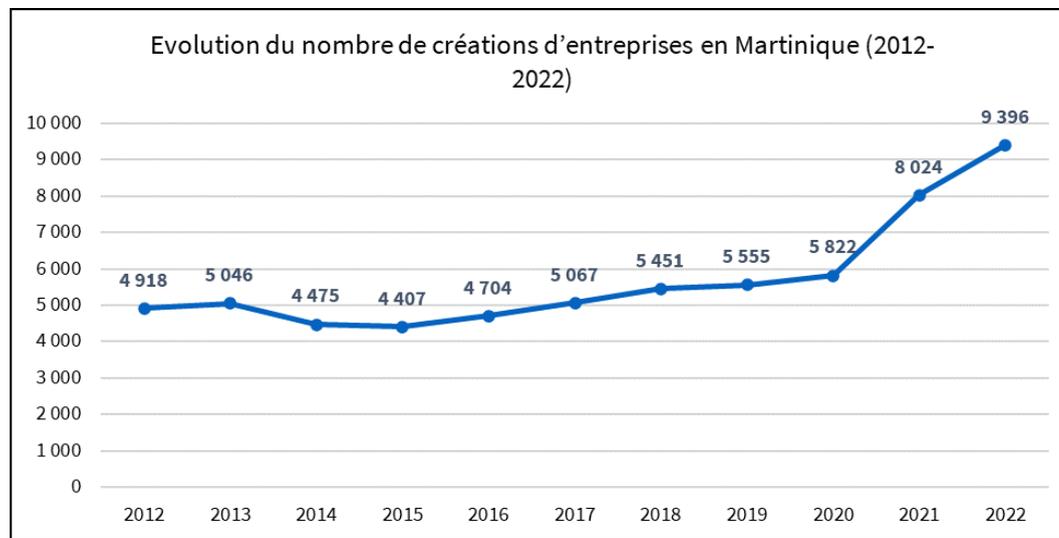
Définition : L'INSEE nomme un « établissement employeur » les établissements ayant employé au moins un salarié pendant l'année. Les effectifs présentés correspondent au nombre de postes présents la dernière semaine de décembre dans l'établissement employeur. Ils peuvent donc être nuls.

À la fin de l'année 2020, **11 919 établissements employeurs sont recensés en Martinique**, qui représentent au total 122 135 postes ouverts. Près des $\frac{3}{4}$ des établissements employeurs sont des TPE qui emploient moins de 10 salariés.

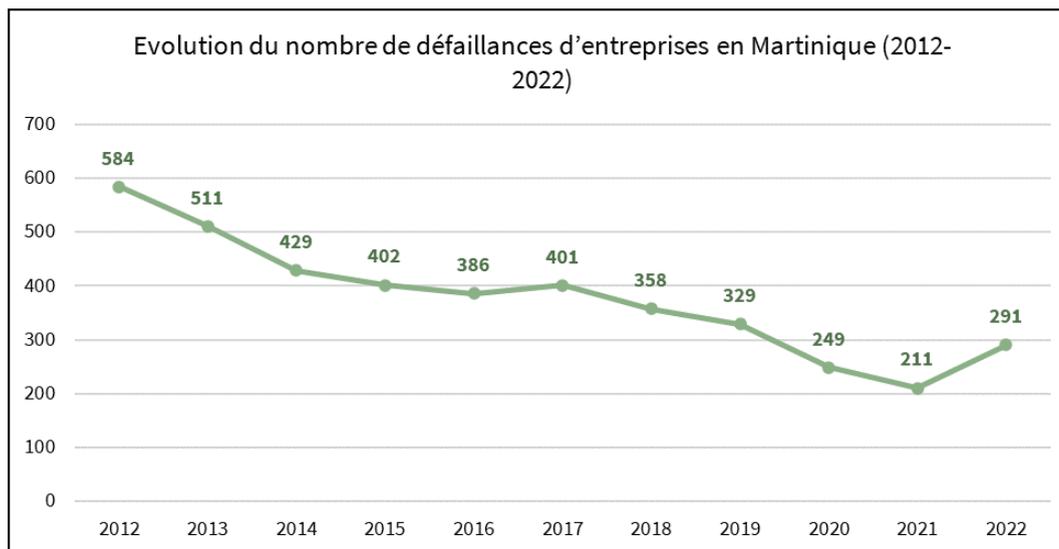
Les principaux secteurs d'activité sont les suivants :

- Le secteur de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale est le premier employeur de l'île. Il rassemble 43% des postes ouverts en 2020. Il ne représente néanmoins que 14% des établissements employeurs.
- Le secteur du commerce, transports et services divers rassemble près des deux tiers (65%) des établissements actifs.

Depuis 2021, les créations d'entreprises augmentent et les défaillances restent stables

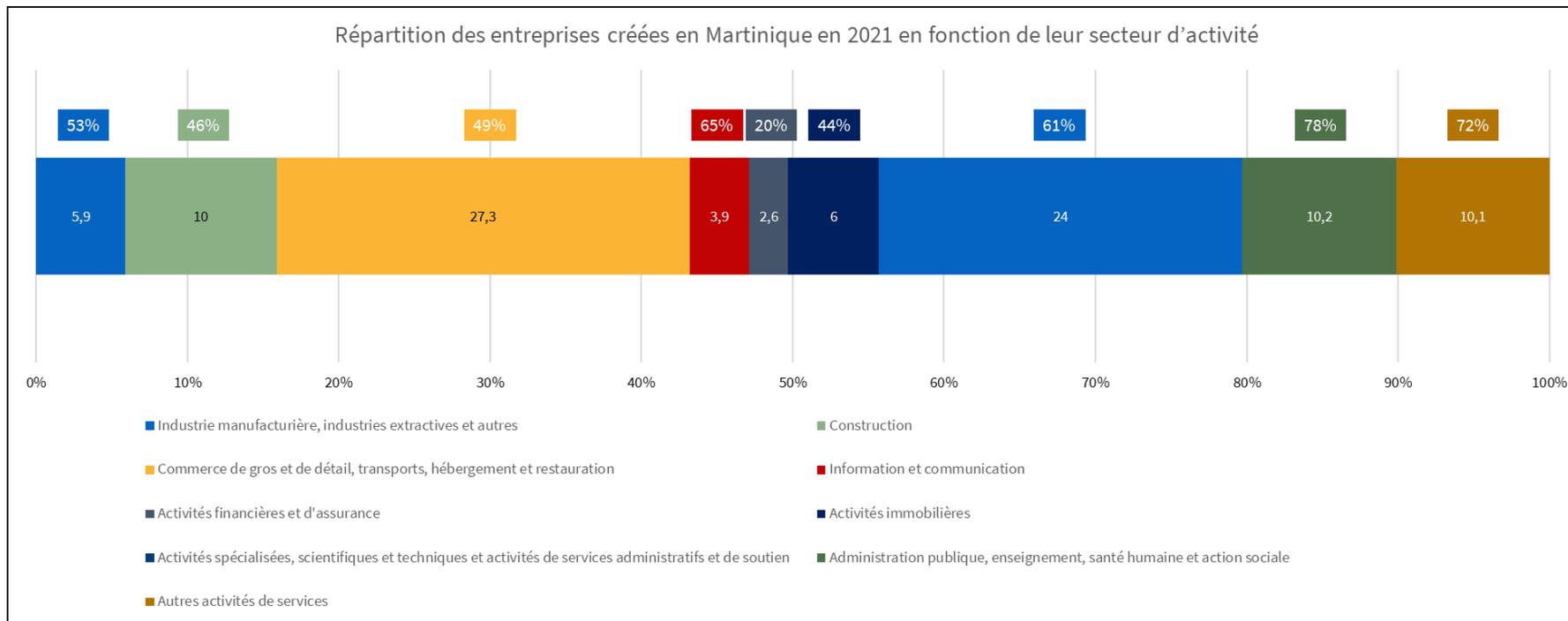


Le nombre de **création d'entreprises augmente fortement à partir de 2020**, passant de 5 822 créations à 9 396 en 2022.



Entre 2012 et 2021, le nombre de défaillances d'entreprises diminue, passant de 584 à 249. En 2022, sous l'effet de la crise liée au Covid-19, une augmentation est observée avec 291 défaillances (contre 211 en 2021).

Les secteurs d'activités des entreprises créées en 2021

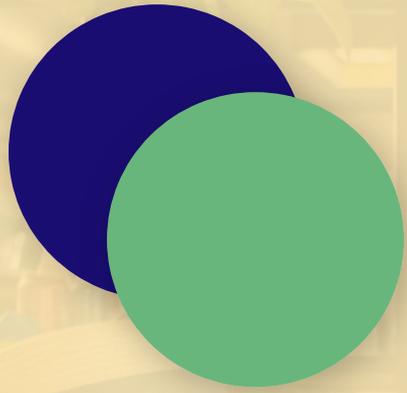


53% Part des entreprises individuelles parmi les créations. Ensemble = 57%

Lecture : En 2021, 6% des entreprises créées en Martinique relève du secteur Industrie manufacturière, industries extractives et autres.

Environ 50% des entreprises créées en 2021 **relèvent de deux secteurs d'activité** :

- Le secteur du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration (27% des créations, dont 49% d'entreprises individuelles)
- Le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (24% des créations), dont 61% d'entreprises individuelles).



Emploi

[🏠 SOMMAIRE](#)

Démographie

Economie-Entreprises

Emploi

Chômage

Offre et demande d'emploi

Embauches

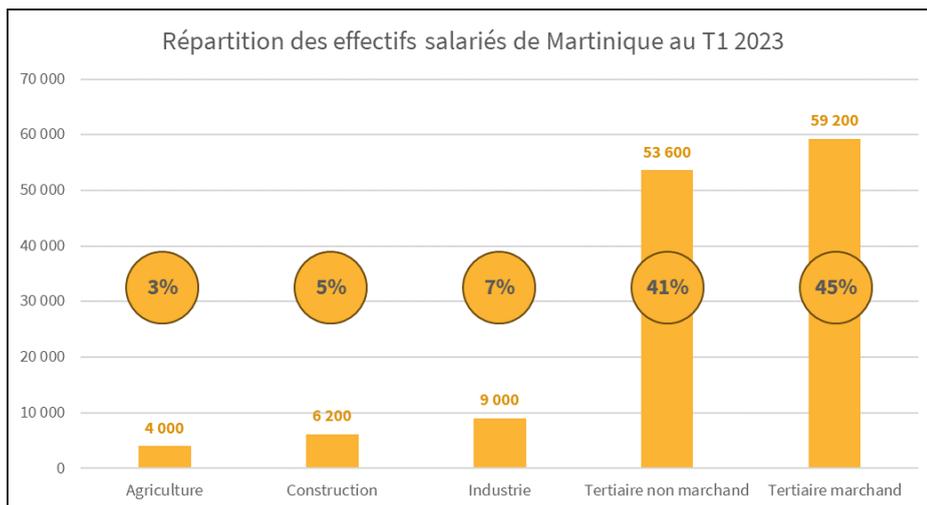
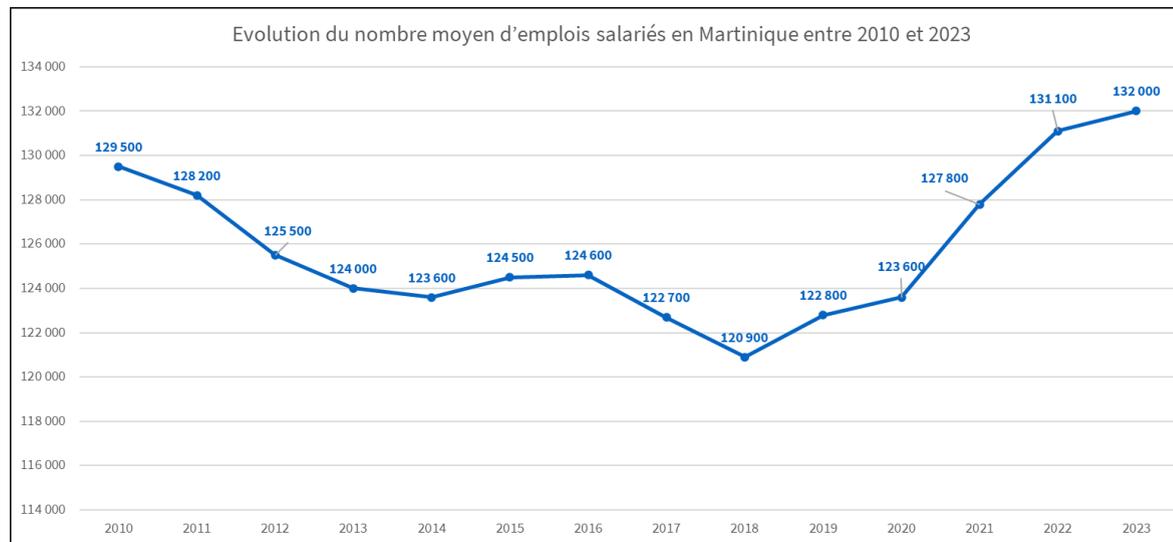
Formation initiale et apprentissage

Enseignement supérieur

Formation continue

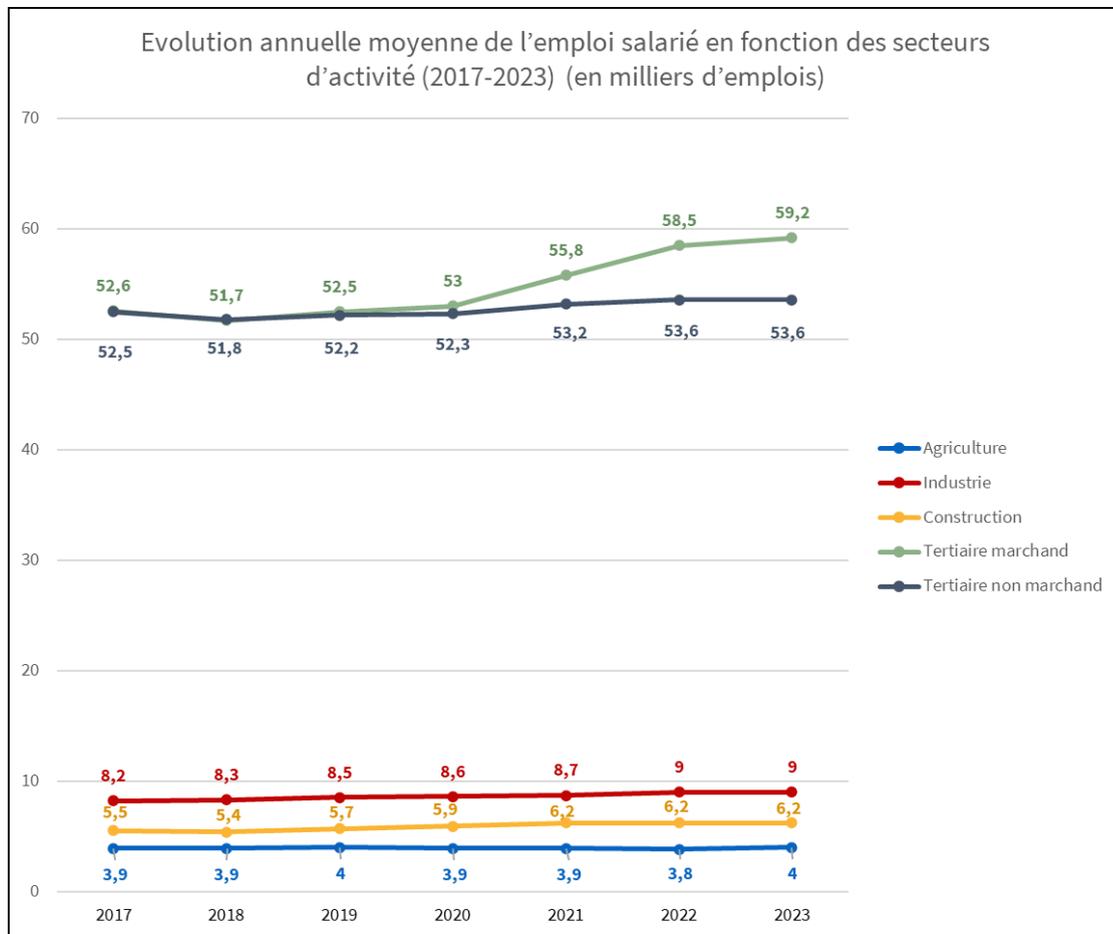
Validation des Acquis de l'Expérience

L'emploi salarié augmente, notamment depuis 2020



Définition : L'estimation de l'emploi salarié est réalisée en mobilisant la base estimations d'emplois consolidée par l'INSEE. Les Estimations d'emploi sont issues d'une synthèse de plusieurs sources statistiques d'origine administrative. Elles couvrent l'ensemble des emplois des secteurs publics et privés, ainsi que les salariés du régime agricole et les salariés des particuliers employeurs.

Les emplois sont principalement créés dans le secteur tertiaire marchand



Lecture : En 2023, 59,2 milliers d'emplois étaient recensés dans le secteur tertiaire marchand, contre 52,9 en 2017.

Au T1 2023, le secteur tertiaire constitue, de loin, le principal employeur de l'île : 45% des salariés sont employés dans le secteur tertiaire marchand (environ 59 000 emplois) et 41% dans le secteur tertiaire non marchand (environ 54 000 emplois).

Depuis 2020, **la croissance de l'emploi salarié est principalement le fait des créations d'emplois dans le secteur tertiaire marchand**. Il représente sur cette période environ 8 nouveaux emplois sur 10. La crise du Covid-19 n'a eu qu'un effet très limité sur les destructions d'emplois.

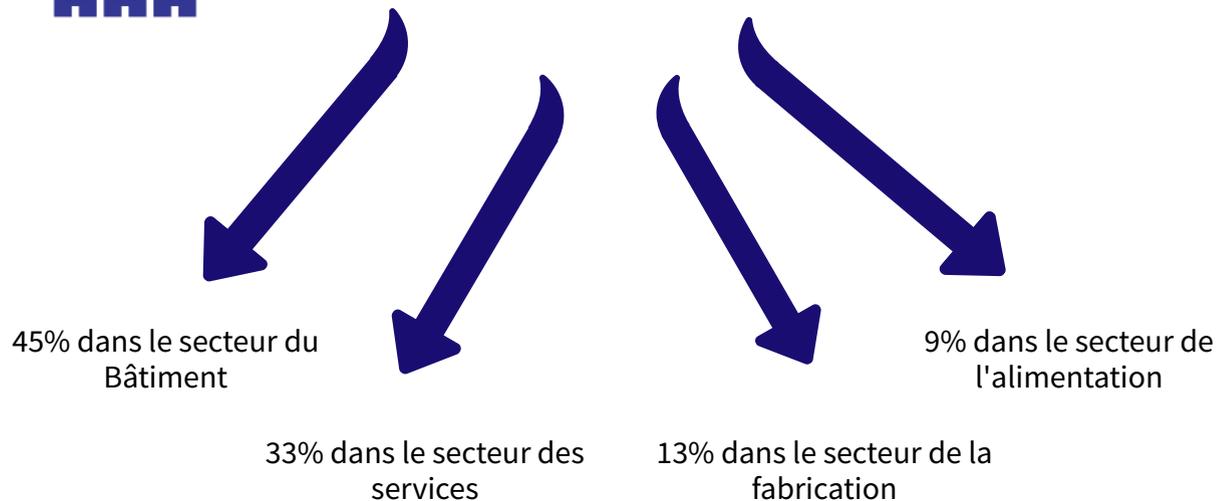
L'emploi dans l'artisanat en Martinique en 2022

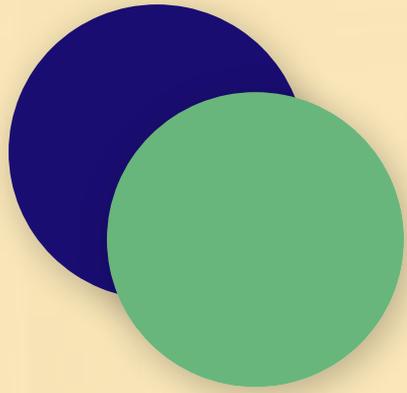


17 000 emplois (dont 23% occupés par des femmes)



11 552 entreprises (environ un quart des entreprises actives en Martinique)





Chômage

[🏠 SOMMAIRE](#)

Démographie

Economie-Entreprises

Emploi

Chômage

Offre et demande
d'emploi

Embauches

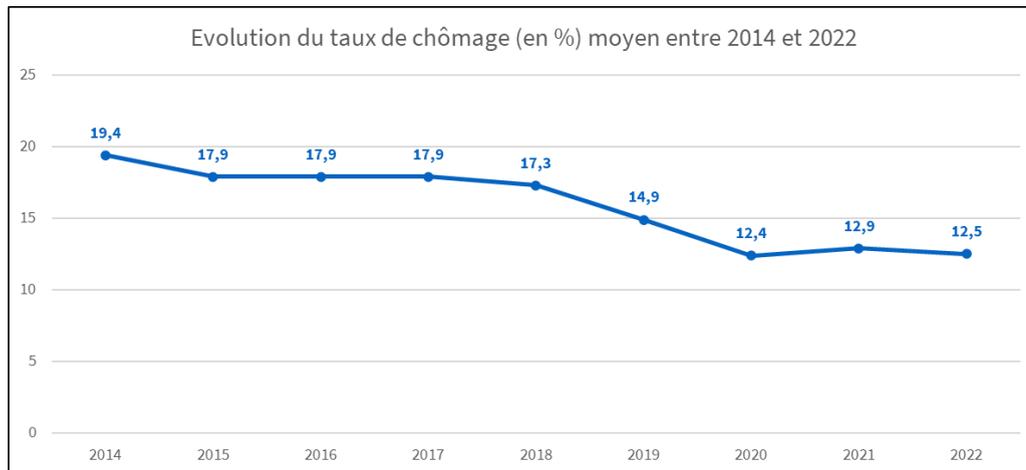
Formation initiale et
apprentissage

Enseignement
supérieur

Formation continue

Validation des Acquis
de l'Expérience

Le taux de chômage diminue sur la période récente



Entre 2014 et 2022, le taux de chômage annuel en Martinique décroît de façon constante, passant de 19,4% en 2014 à 12,5% en 2022.

Malgré cette diminution constante, le taux de chômage en Martinique **reste supérieur à ce qui est observé en métropole** (taux de chômage moyen en 2022 : 7,5%).

Le chômage touche principalement les jeunes...



31% des 15-29 ans sont au chômage

12% des 30-49 ans sont au chômage

7% des 50 ans et plus sont au chômage

Données 2021

La proportion d'hommes et de femmes au chômage est proche



13% des femmes sont au chômage



12% des hommes sont au chômage

Données 2021

... et les personnes peu diplômées



Données 2021

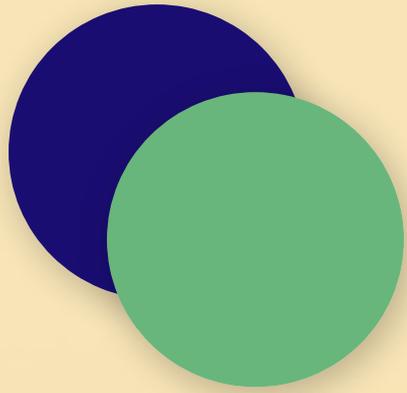
8% des personnes disposant d'un diplôme de niveau BTS (bac +2) ou supra sont au chômage

16% des personnes disposant d'un diplôme de niveau bac sont au chômage

14% des personnes disposant d'un diplôme de niveau CAP ou BEP sont au chômage

17% des personnes sans diplôme sont au chômage

Définition : Nous restituons ici l'évolution du taux de chômage suivi par l'INSEE. L'institut produit un taux de chômage au sens du BIT (bureau international du travail), c'est-à-dire la somme des personnes de 15 ans ou plus sans emploi et qui recherchent activement un emploi. Ce taux ne correspond pas au nombre de personnes inscrites à Pôle emploi (l'inscription n'étant pas un prérequis pour être considéré comme étant en recherche d'emploi).



Offre et demande d'emploi

[🏠 SOMMAIRE](#)

Démographie

Economie-Entreprises

Emploi

Chômage

Offre et demande d'emploi

Embauches

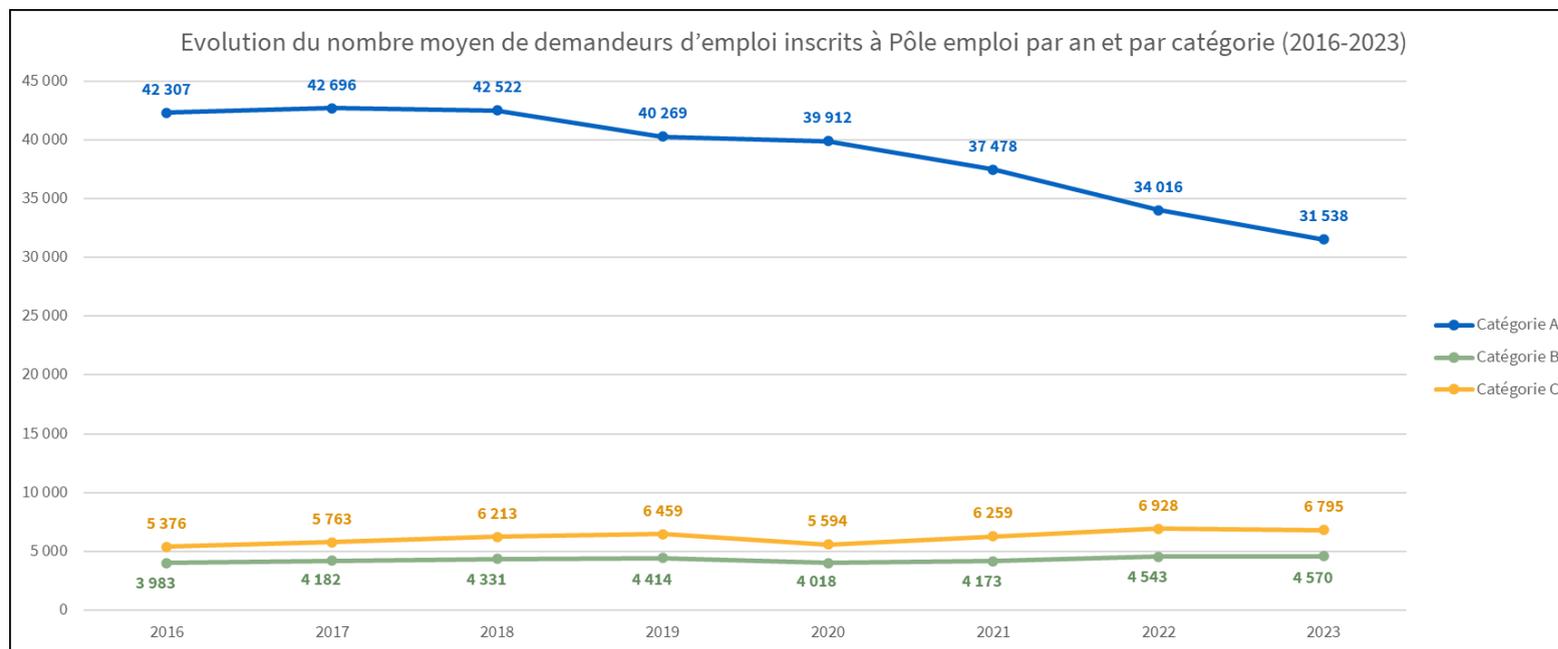
Formation initiale et apprentissage

Enseignement supérieur

Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

Le nombre de demandeurs d'emploi diminue depuis 2018



Entre 2016 et 2023, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi diminue de façon relativement constante, passant d'environ 53 000 inscrits en 2016 à un peu moins de 43 000 inscrits en août 2023.

Au cours de la période, le nombre moyen de demandeurs d'emploi de **catégorie A** est passé de 42 307 à 31 538, les demandeurs d'emploi de **catégorie B** de 3 983 à 4 750 et les demandeurs d'emploi de **catégorie C** de 5 376 à 6 795.

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois).

Le profil des demandeurs d'emploi de Martinique

42 230 demandeurs (cat. A, B, C) recensés en mars 2023



24 560 femmes
58%



17 670 hommes
42%

Bénéficiaires de l'obligation d'emploi* 1 940 (4%)

**Demandeurs d'emploi de longue
durée (1 an ou plus d'inscription)* 20 790 (51%)**

Bénéficiaires du RSA socle* 11 340 (23%)

Niveau de formation inférieur au bac* 22 400 (53%)

Données de mars 2023



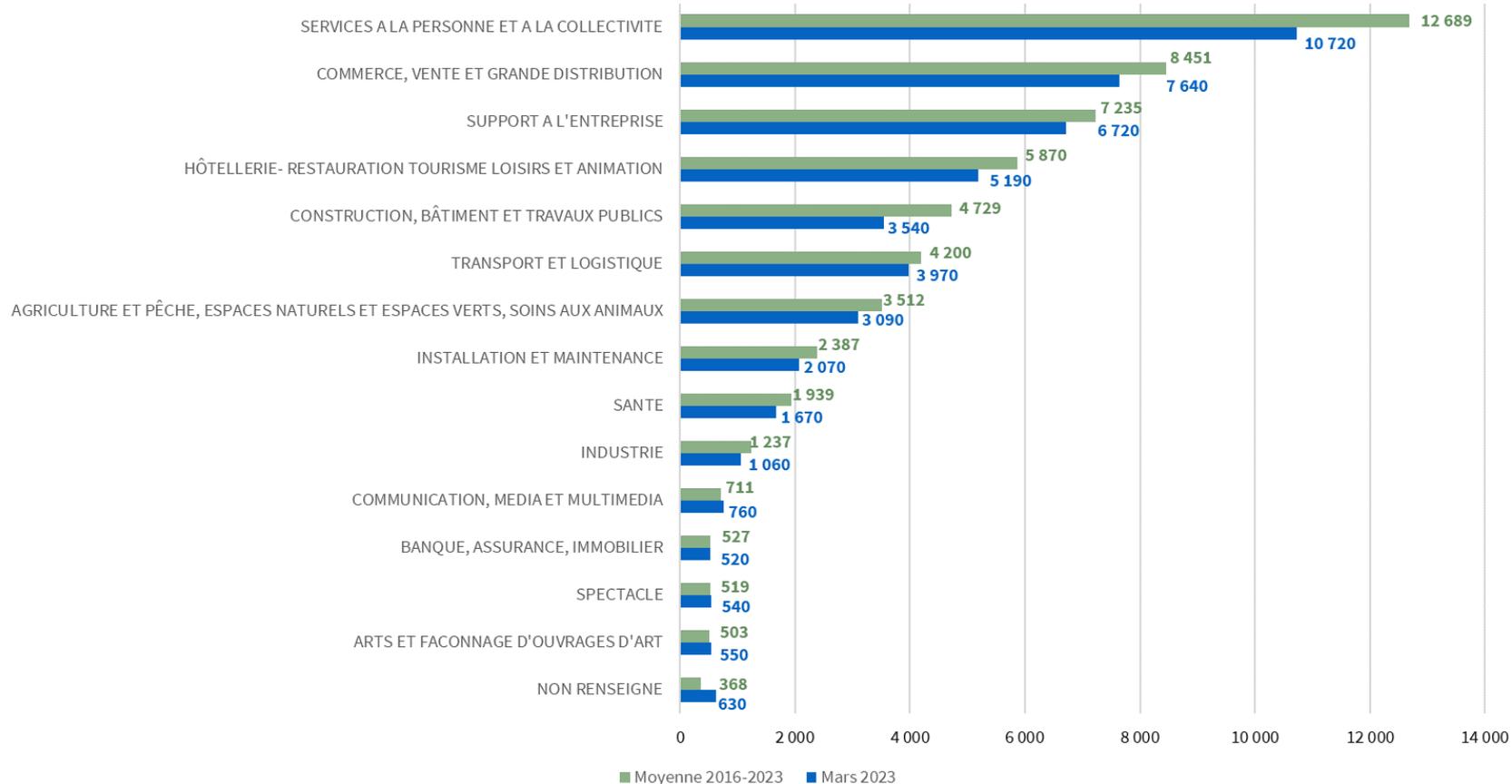
Moins de 25 ans 4 445 (11%)

Entre 25 et 49 ans 21 140 (51%)

Plus de 50 ans 16 200 (38%)

Le profil des demandeurs d'emploi de Martinique

Nombre de demandeurs d'emploi en fonction du secteur d'activité : comparaison entre la moyenne 2016-2023 et mars 2023



Lecture : En moyenne sur la période 2016-2023, il y avait 12 689 demandeurs d'emploi prêts à travailler dans le secteur des services à la personne, contre 10 720 en mars 2023.

Démographie

Economie-Entreprises

Emploi

Chômage

Offre et demande
d'emploi

Embauches

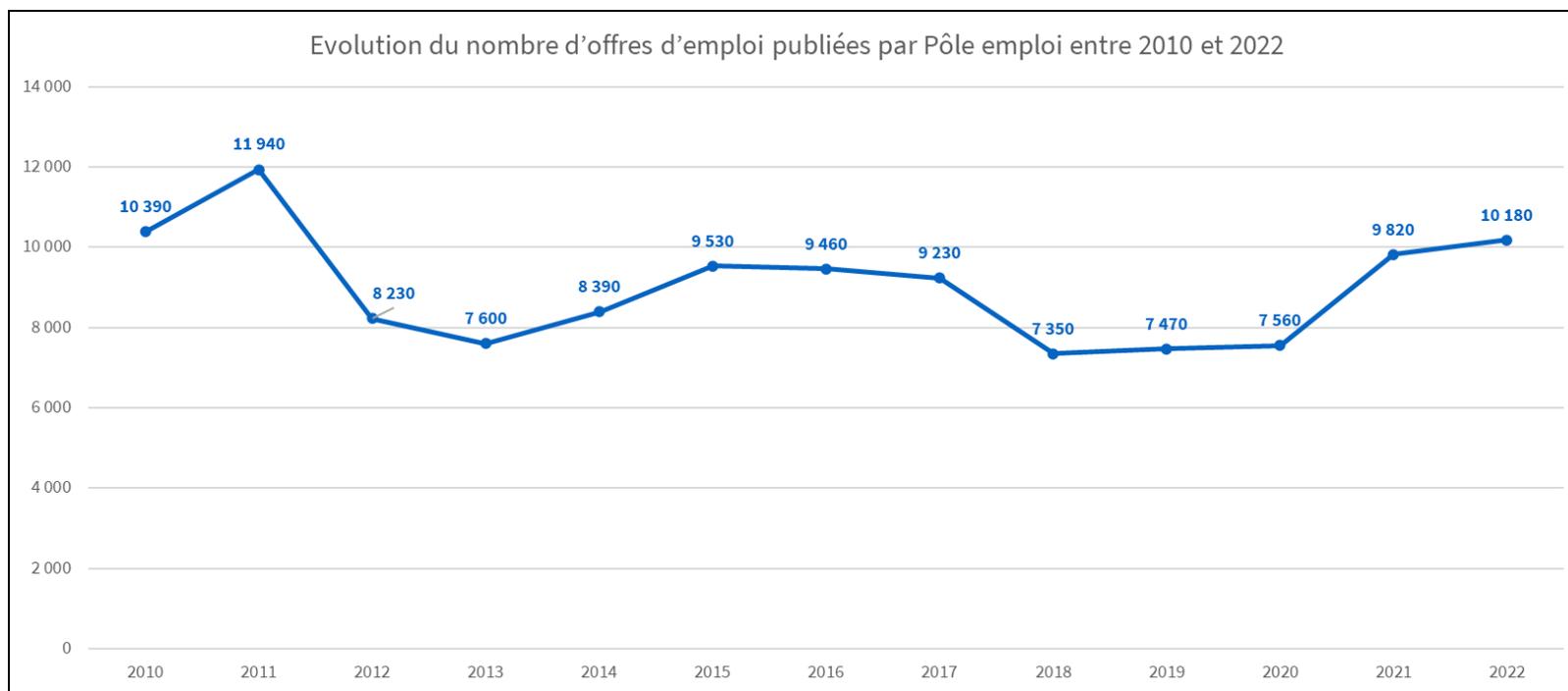
Formation initiale et
apprentissage

Enseignement
supérieur

Formation continue

Validation des Acquis
de l'Expérience

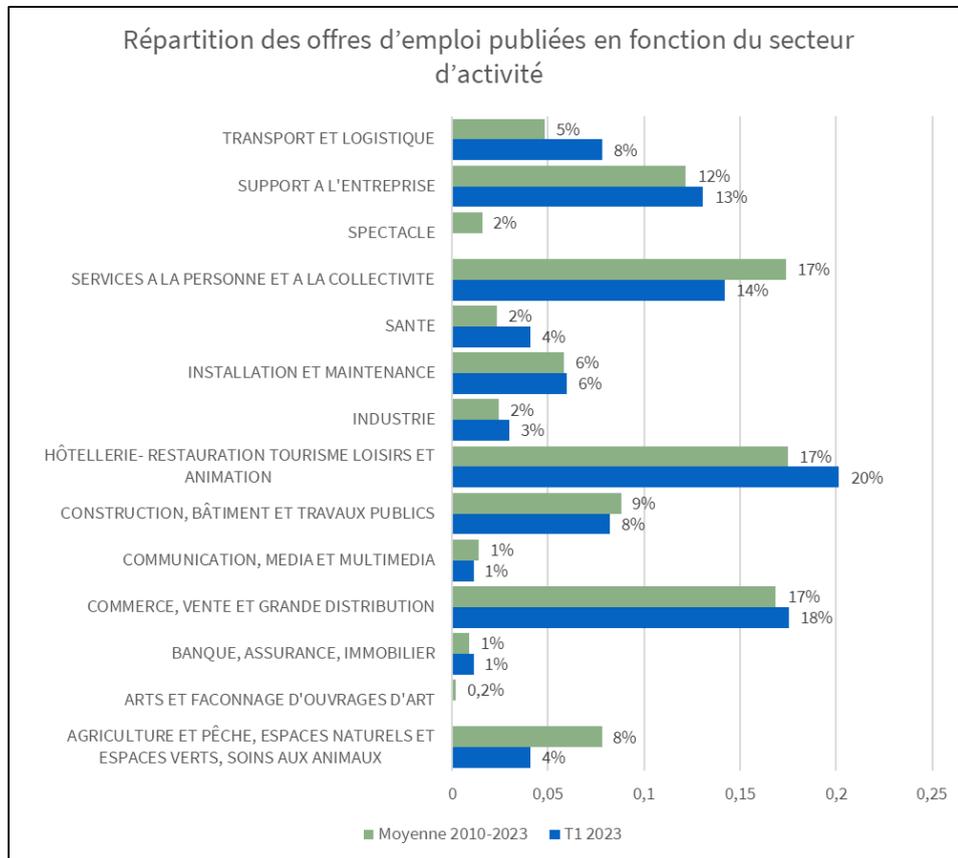
Le nombre d'offres d'emploi publiées par Pôle emploi augmente depuis 2020



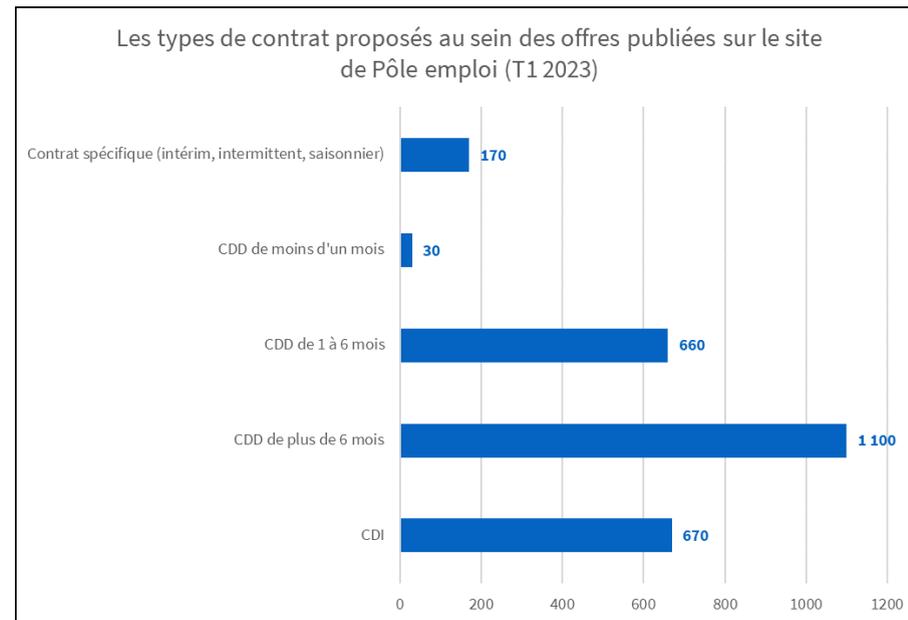
En 2022, 10 180 offres d'emploi ont été publiées par Pôle emploi. La même année, environ 45 000 demandeurs d'emploi (cat. A, B, C) y étaient inscrits.

Définition : est montrée ici l'évolution du nombre d'offres d'emploi publiées par Pôle emploi. Ces chiffres ne sauraient cependant être considérés comme représentatifs du nombre d'offres d'emploi ouvertes. En effet, la majorité des recrutements est réalisée sans passer par la publication d'une offre sur le site de Pôle emploi (l'annonce peut être diffusée sur un site spécialisé, sur les réseaux sociaux, le recrutement peut avoir lieu grâce au réseau de l'employeur, etc.).

Les caractéristiques des offres d'emploi publiées

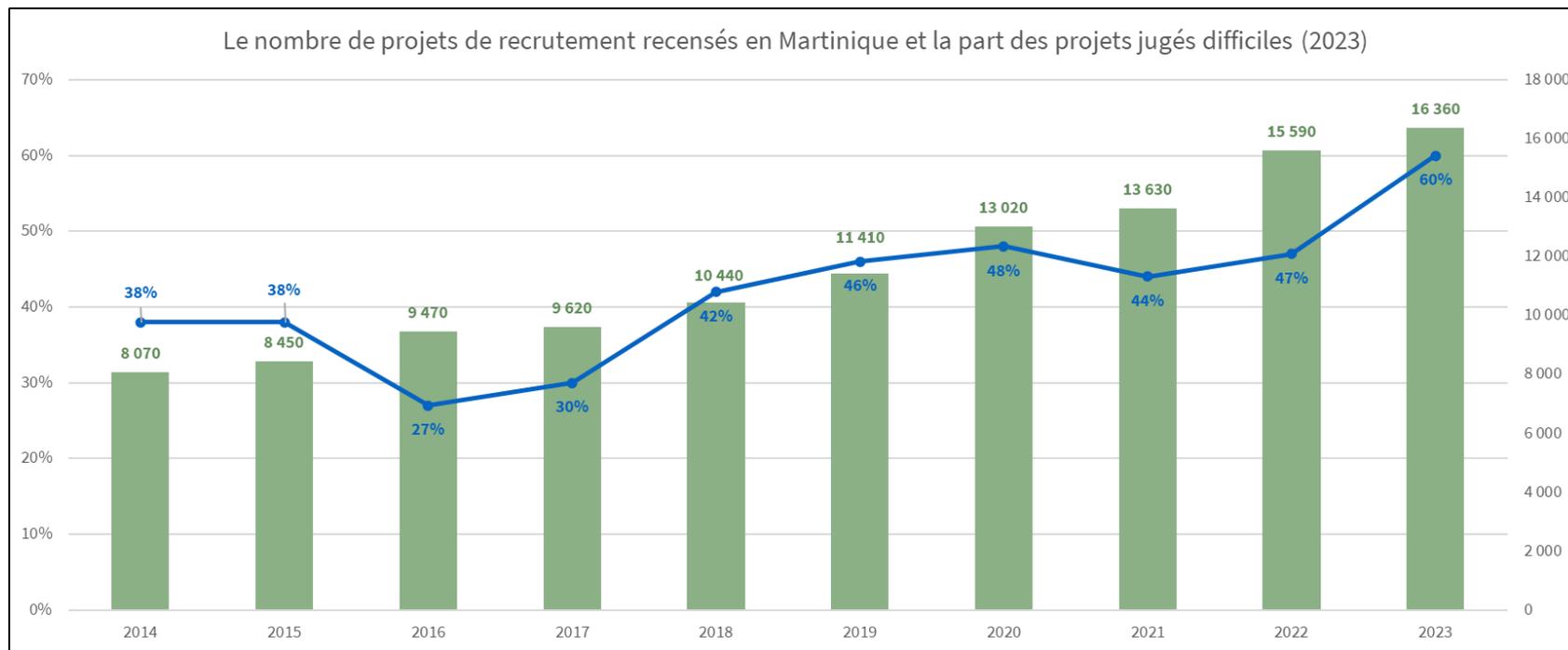


Lecture : En moyenne sur la période 2010-2023, il y avait 396 offres d'emploi publiées sur le secteur « Hôtellerie-Restaurant Tourisme » contre 540 en mars 2023.



68% des offres publiées correspondent à des emplois de longue durée (CDD de plus de 6 mois ou CDI)

Le nombre de recrutements jugés difficiles s'accroît

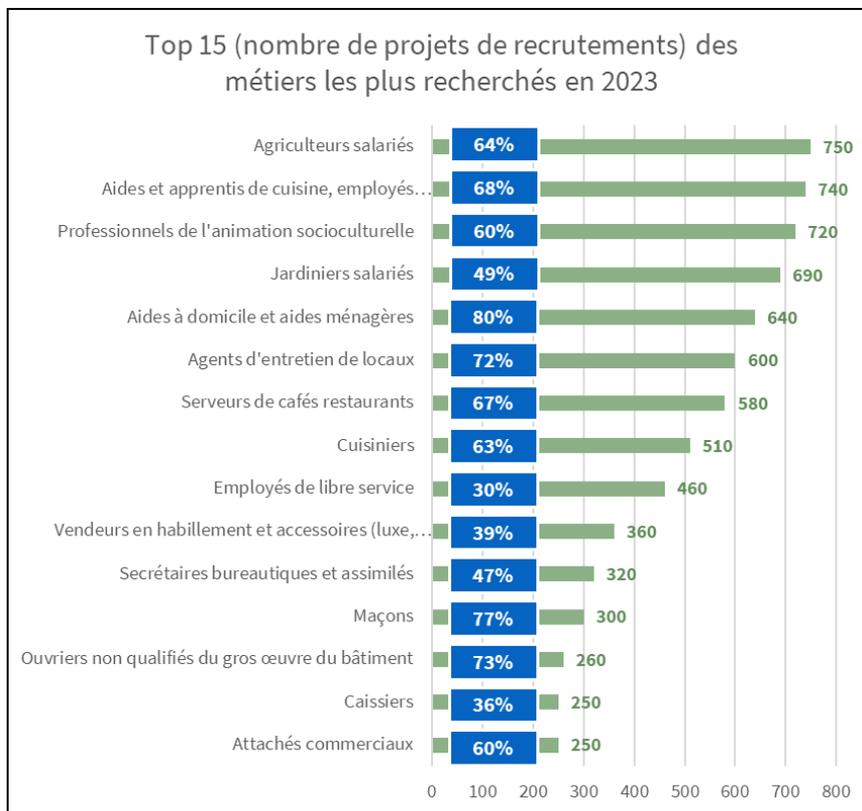


Lecture : En 2014, le nombre de projets de recrutement recensés en Martinique s'élevait à 8 070 et 38% des projets étaient considérés comme difficiles.

En 2023, **60% des projets de recrutement** recensés via l'enquête BMO sont **considérés difficiles par les employeurs de Martinique**. Ce chiffre est de loin le plus haut enregistré via l'enquête BMO. Sur la **période 2014-2022**, en moyenne, **40% des projets de recrutement annuels étaient considérés comme difficiles**.

En 2023, environ **16 500 projets de recrutements** sont identifiés via l'enquête BMO, soit environ **2 fois plus le nombre de projets exprimés en 2014**.

Les tensions de recrutement sont ressenties de façon différente en fonction des secteurs



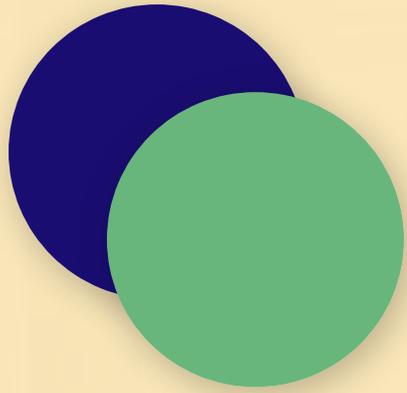
64% Part des recrutements jugés difficiles



64% Part des recrutements jugés difficiles (moyenne)

10 Nombre d'années au cours desquelles le métier a été dans le top 15 des métiers les plus recherchés

En 2023, les recrutements sont jugés particulièrement difficiles pour les métiers de l'agriculture, de la restauration, du BTP et des services à la personnes.



Embauches

[🏠 SOMMAIRE](#)

Démographie

Economie-Entreprises

Emploi

Chômage

Offre et demande d'emploi

Embauches

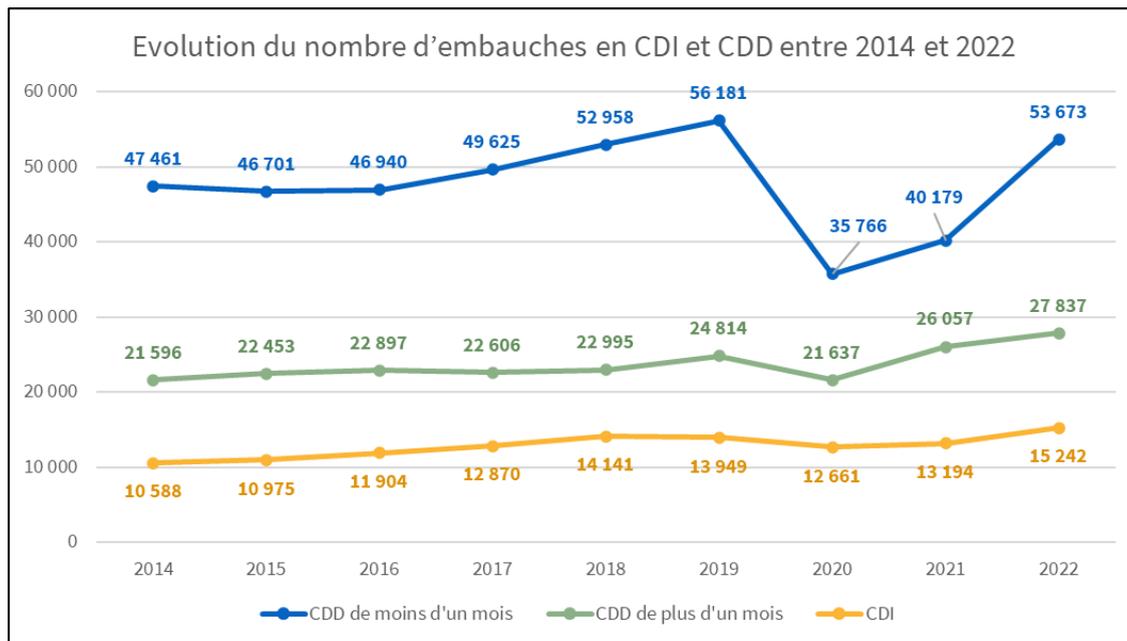
Formation initiale et apprentissage

Enseignement supérieur

Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

En 2022, le nombre d'embauches annuelles retrouve un niveau comparable à l'avant-crise sanitaire



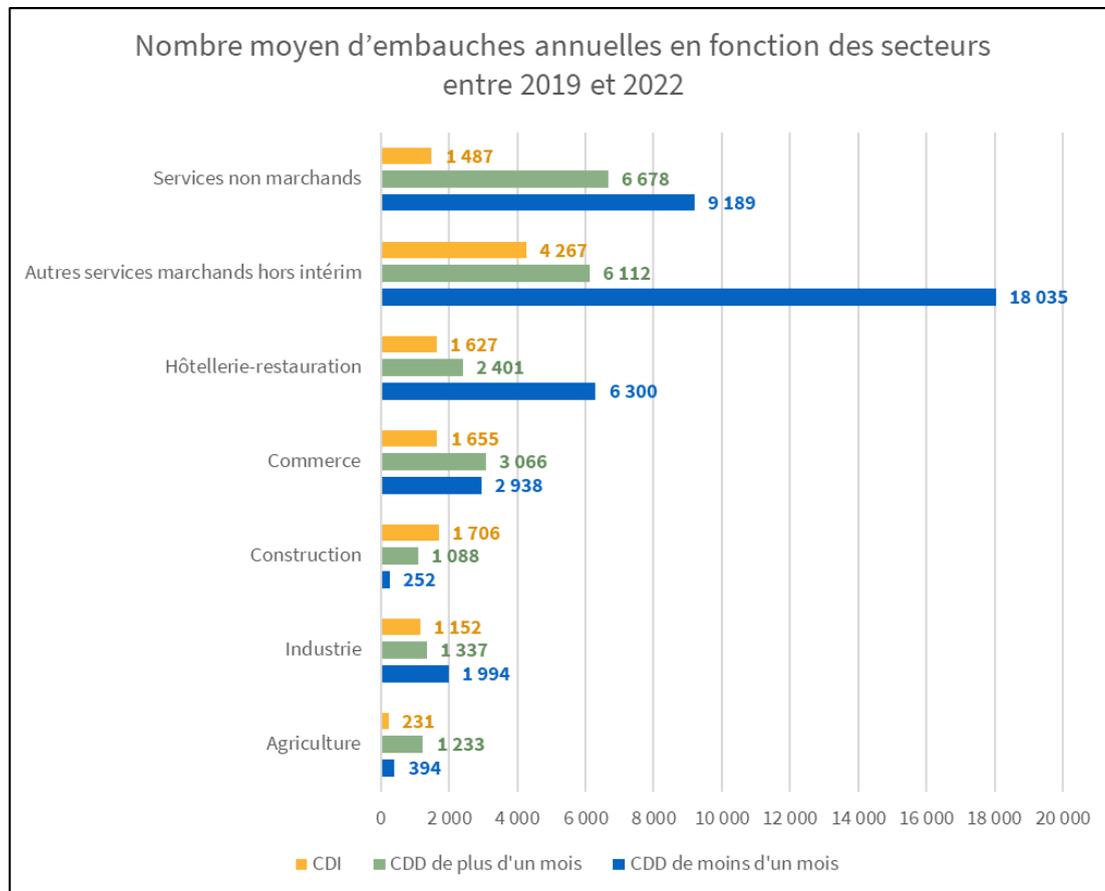
Lecture : En 2022, 53 673 embauches en CDD dont la durée est moins d'un mois, 27 837 embauches en CDD dont la durée est de plus d'un mois et 15 242 embauches en CDI sont recensées.

Depuis 2014, le nombre d'embauches annuelles en **CDI** ou en **CDD de plus d'un mois augmente légèrement**. La croissance est **plus importante** pour les embauches réalisées en **CDD court** (d'une durée d'un mois maximum).

L'année 2020, et dans une moindre mesure l'année 2021, marquées par les **confinements liés à la crise sanitaire**, voient une **diminution sensible du nombre d'embauches**. Celle-ci est particulièrement importante pour les **CDD très courts** (durée d'un mois maximum). C'est dernièrement sont en effet particulièrement mobilisés dans **les secteurs les plus touchés par les effets de la crise sanitaire** (tourisme, hôtellerie-restauration notamment).

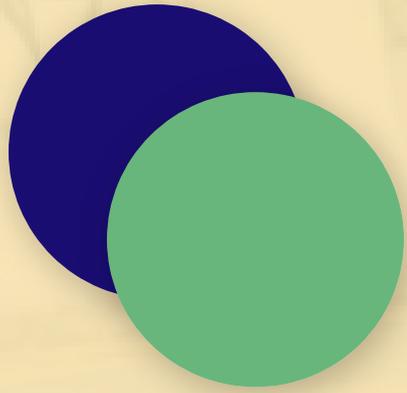
En 2022, le **nombre d'embauches réalisées annuellement** semble retrouver des niveaux comparables à ceux **observés avant la crise sanitaire**.

Les embauches sont inégalement réparties en fonction des secteurs



Entre 2019 et 2022, les secteurs des **autres services marchands hors intérim** (environ 28 000 embauches annuelles), les **services non marchands** (environ 17 000 embauches annuelles) et **l'hôtellerie-restauration** (environ 10 500 embauches annuelles) sont ceux qui **concentrent le plus d'embauches**. Le recours aux CDD courts (dont la durée est inférieure à 1 mois) y est par ailleurs très développé.

Lecture : Entre 2019 et 2022, parmi les embauches réalisées annuellement au sein des entreprises de l'hôtellerie-restauration, en moyenne, 1 627 sont réalisées en CDI, 2 401 en CDD de plus d'un mois et 6 300 en CDD de moins d'un mois.

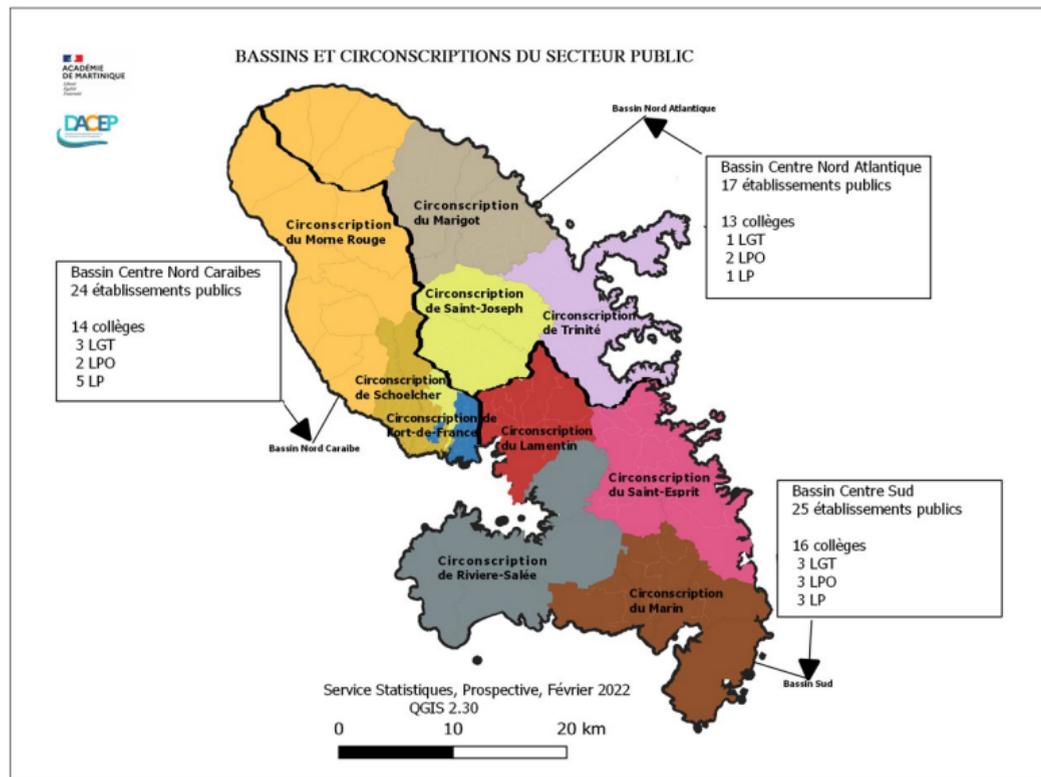


Formation initiale et apprentissage

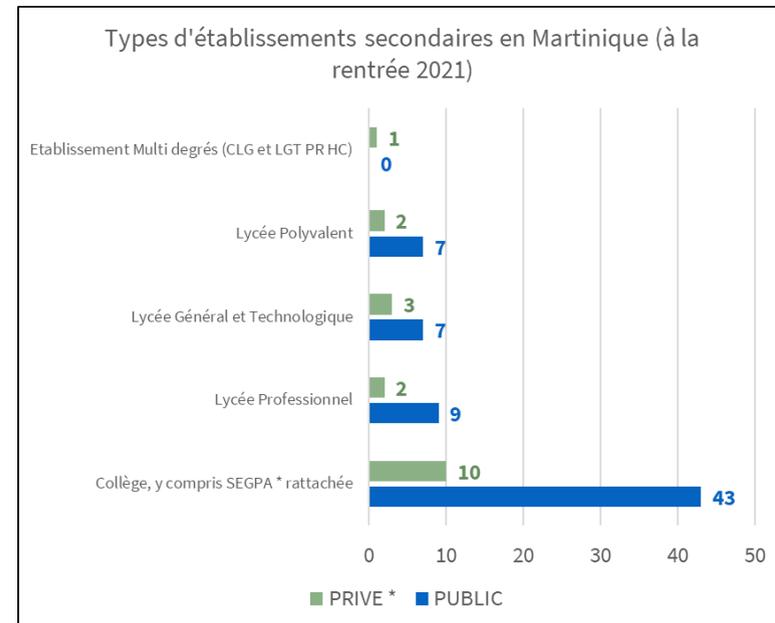
[🏠 SOMMAIRE](#)



Les établissements d'enseignement secondaire de Martinique



Source carte : Service statistiques et prospective, rectorat de Martinique



*18 SEGPA sont rattachées à des collèges publics

**4 établissements privés hors contrat dont 3 collèges privés hors contrat accueillant des élèves à la rentrée 2021-2022 et 1 établissement multi degrés regroupant des formations Collège et Lycée

À la rentrée **2021**, la Martinique comptait **84 établissements d'enseignement secondaire**, dont 76% étaient publics et 24% de privés. **Près de la moitié (44%)** de ces établissements sont **implantés** dans 3 communes : **Fort-de-France, Le Lamentin et La Trinité**.

Les **types d'établissements les plus présents** en Martinique sont les **collèges (53)** suivi des **lycées professionnels (11)** et des **lycées GT (10)**.

Démographie

Economie-Entreprises

Emploi

Chômage

Offre et demande
d'emploi

Embauches

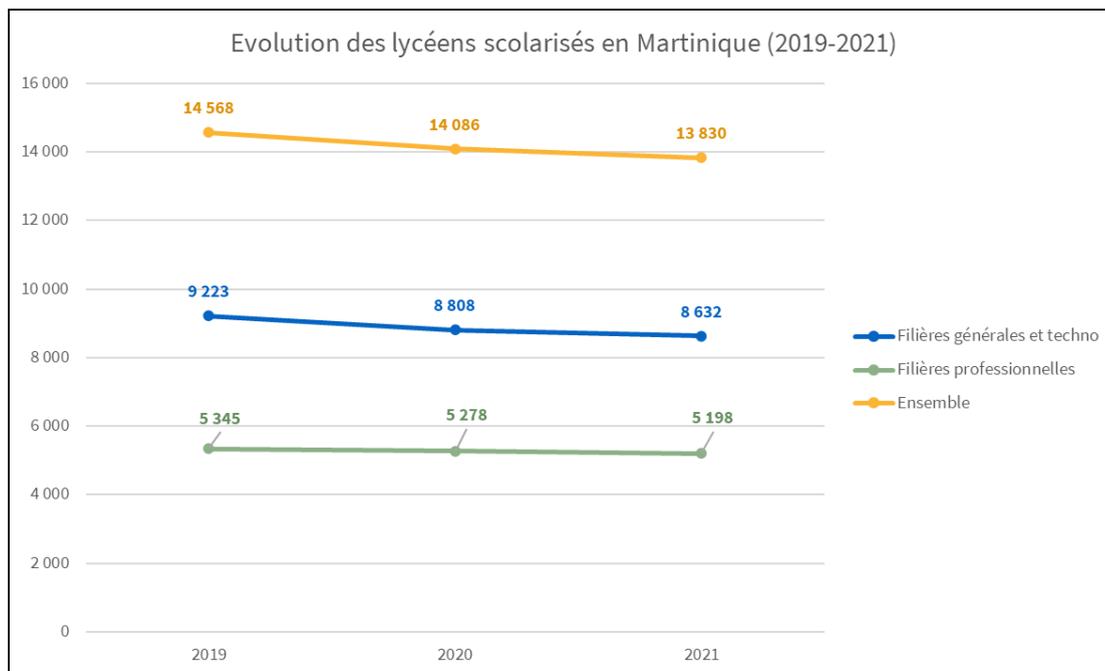
Formation initiale et
apprentissage

Enseignement
supérieur

Formation continue

Validation des Acquis
de l'Expérience

Le nombre de lycéens scolarisés décroît légèrement



Entre 2019 et 2021, le nombre de lycéens en Martinique diminue. Alors qu'en 2019, il y avait 14 568 lycéens scolarisés sur l'île, ce chiffre tombe à 13 830 au cours de l'année scolaire 2021-2022 (soit une diminution de 5%).

Au regard des projections démographiques, la diminution de la population lycéenne devrait se poursuivre dans les années à venir.



Entre 2019 et 2021, les femmes représentent 50% des effectifs de lycéens. Elles représentent 56% de la population scolarisée au sein des lycéens généraux et technologiques et 40% des effectifs scolarisés au sein des lycéens professionnels.

Démographie

Economie-Entreprises

Emploi

Chômage

Offre et demande
d'emploi

Embauches

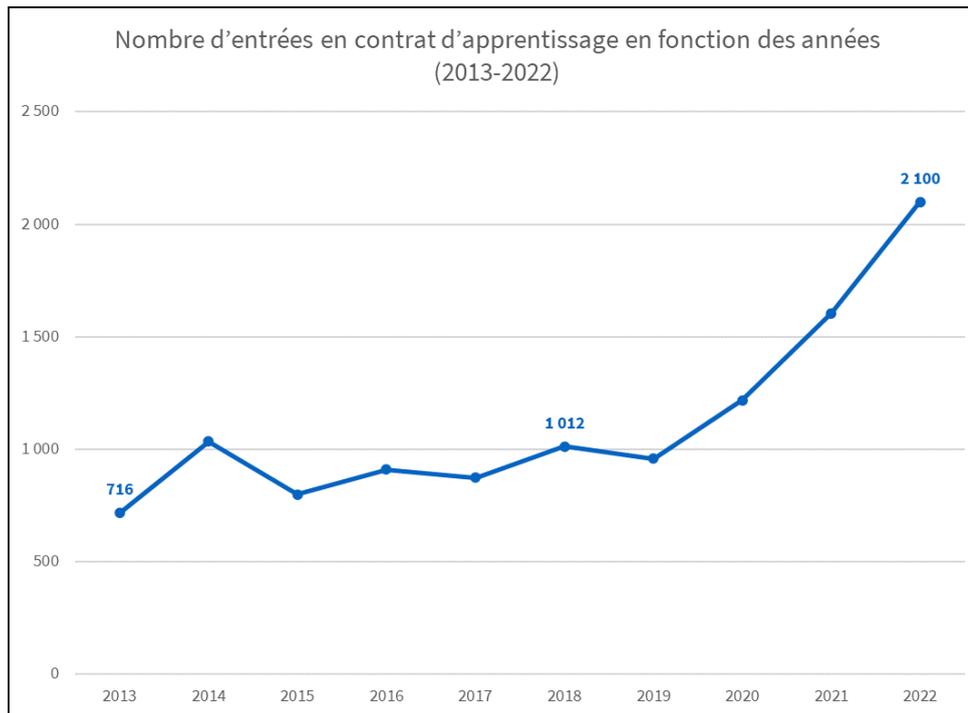
Formation initiale et
apprentissage

Enseignement
supérieur

Formation continue

Validation des Acquis
de l'Expérience

Le nombre de contrats d'apprentissage signés a doublé entre 2020 et 2022



Depuis 2018, le développement du recours au contrat d'apprentissage est une des priorités du Gouvernement. Pour ce faire, plusieurs initiatives ont été prises :

- L'ajustement du fonctionnement du dispositif pour faciliter sa mobilisation par les employeurs (relèvement de l'âge limite, assouplissement des règles relatives à la durée des contrats, ...).
- La transformation du fonctionnement des centres de formation des apprentis (CFA) (financement par les coûts-contrats, ...).
- La mise en place d'une aide financière pour les employeurs (aide unique à l'apprentissage).

Ces efforts se traduisent par une **augmentation substantielle du nombre de contrats d'apprentissage signés**. Celui-ci est ainsi multiplié par **2,8 entre 2017 et 2022**. Pour cette dernière année, près de 837 000 contrats d'apprentissage sont signés dans les secteurs publics et privés au niveau national.

Cette dynamique de développement se retrouve en Martinique, où le **nombre de contrats d'apprentissage signés est multiplié par 2 entre 2018 et 2022**. **2 100 contrats sont signés en 2022 sur l'île**. Cette même année, 23 CFA sont recensés.

Démographie

Economie-Entreprises

Emploi

Chômage

Offre et demande
d'emploi

Embauches

Formation initiale et
apprentissage

Enseignement
supérieur

Formation continue

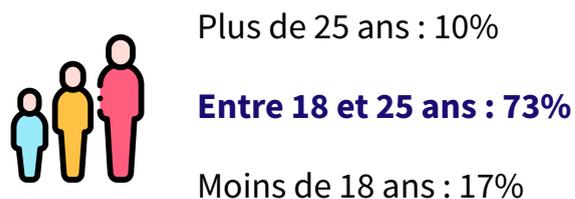
Validation des Acquis
de l'Expérience

Le profil des apprentis entrés en formation en 2022

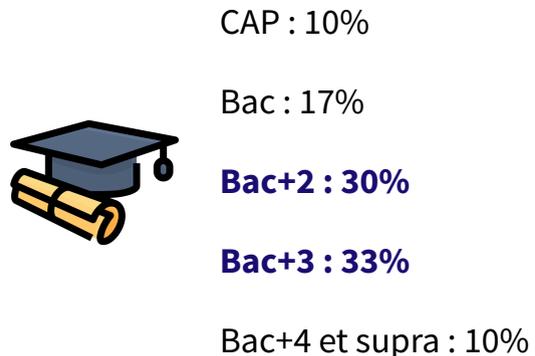
Les apprentis selon le genre



Les apprentis selon l'âge



Les apprentis selon le niveau de certification visé



Depuis 2019, le développement de l'apprentissage est particulièrement sensible dans le secteur privé

En 2019, 24% des apprentis travaillaient le secteur public contre 9% en 2022.

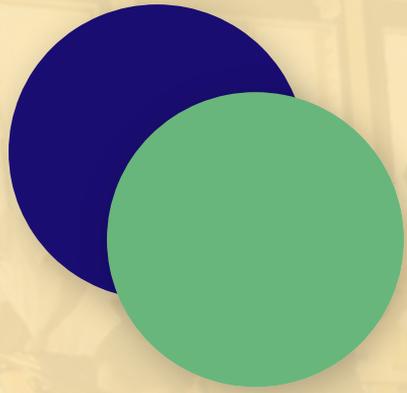
Les apprentis en fonction des entreprises d'accueil

48% des apprentis travaillent dans une entreprise de moins de 10 salariés



25% des apprentis travaillent dans une entreprise qui compte de 10 à 49 salariés

28% des apprentis travaillent dans une entreprise qui compte plus de 50 salariés



Enseignement supérieur

[🏠 SOMMAIRE](#)

Démographie

Economie-Entreprises

Emploi

Chômage

Offre et demande
d'emploi

Embauches

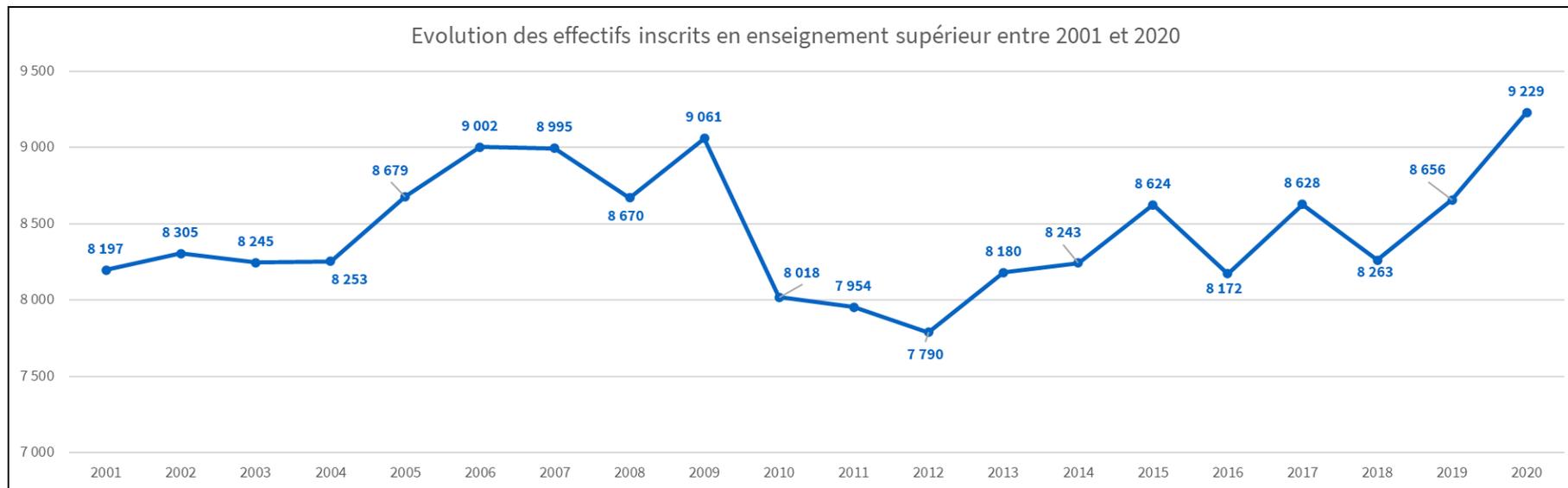
Formation initiale et
apprentissage

Enseignement
supérieur

Formation continue

Validation des Acquis
de l'Expérience

Plus de 9 000 étudiants sont inscrits en formation en 2020-2021



Le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur oscille entre 8 000 et 9 000 entre 2001 et 2020. **9 229 inscriptions sont recensées pour l'année universitaire 2020-2021 :**

- 89% de ces étudiants sont inscrits dans un établissement public.
- 63% des étudiants sont des femmes.

Sur cette période, chaque année, environ **55% des effectifs sont inscrits à l'université et environ ¼ en sections de techniciens supérieures. En moyenne 6% des effectifs sont inscrits dans des formations paramédicales ou sociales** (588 étudiants en 2020-21).

Les **établissements sont majoritairement implantés dans les communes de Fort-de-France et de Schoelcher.**

L'université des Antilles est constituée de deux pôles, l'un en Martinique et l'autre en Guadeloupe. Au sein du pôle universitaire martiniquais, une vingtaine de licences sont accessibles pour les spécialités relatives à l'informatique, au droit, à la science politique et aux mathématiques.

Démographie

Economie-Entreprises

Emploi

Chômage

Offre et demande
d'emploi

Embauches

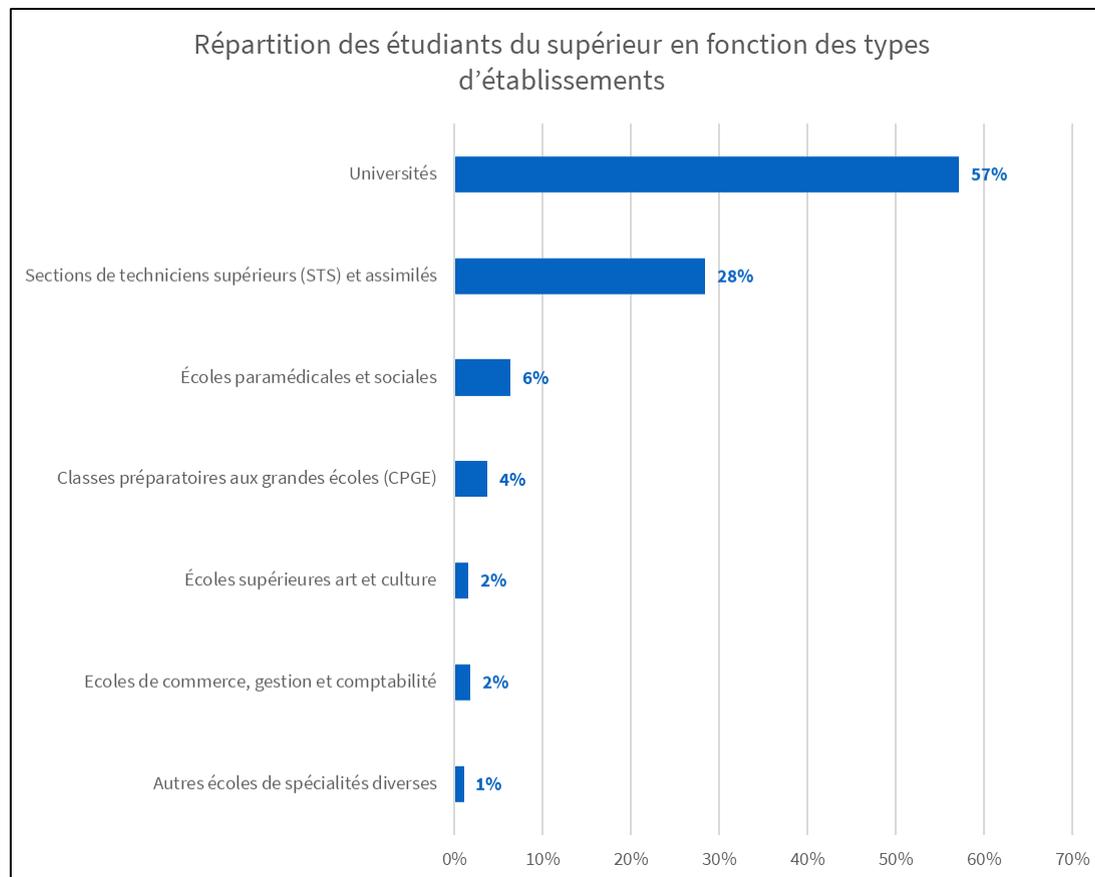
Formation initiale et
apprentissage

Enseignement
supérieur

Formation continue

Validation des Acquis
de l'Expérience

Plus des trois-quarts des étudiants sont inscrits à l'université ou au sein de sections de techniciens supérieurs

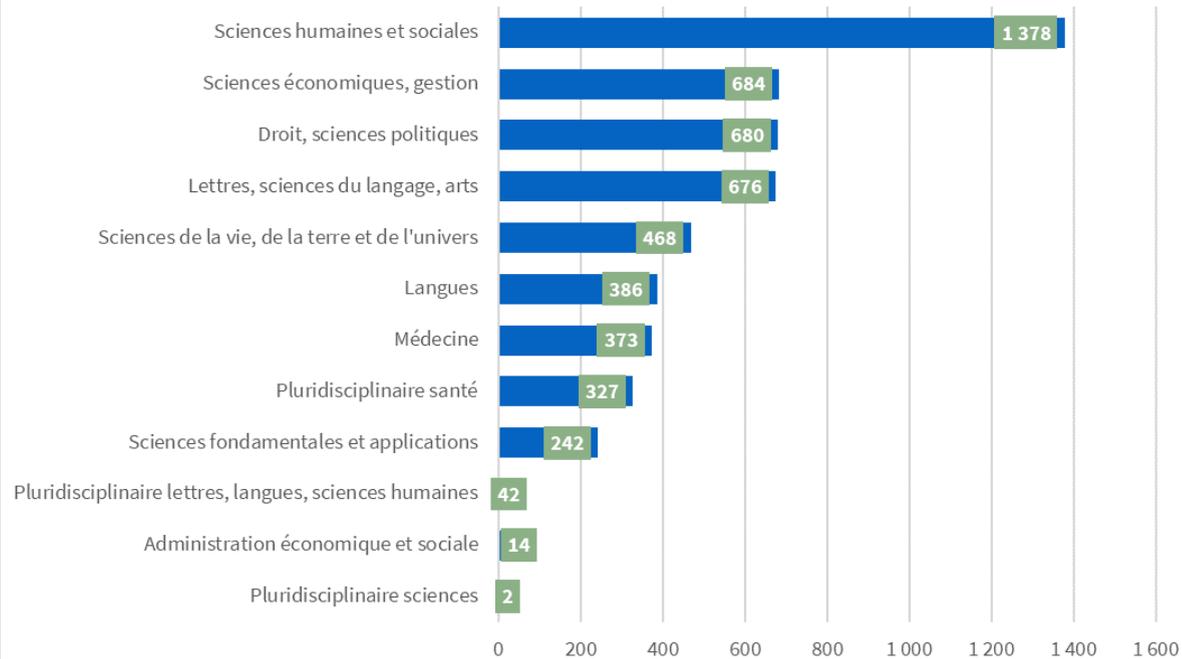


Pour l'année scolaire 2021-2022, **plus de la moitié (57%)** des étudiants sont **inscrits à l'université** et **plus du quart (28%)** sont inscrits en **section de techniciens supérieurs (STS)**.

Cette répartition est proche de celle observée, en moyenne, entre 2011 et 2021. Sur cette période, chaque année, environ **55% des effectifs sont inscrits à l'université et environ 1/4 en sections de techniciens supérieures. En moyenne 6% des effectifs sont inscrits dans des formations paramédicales ou sociales** (588 étudiants en 2020-21).

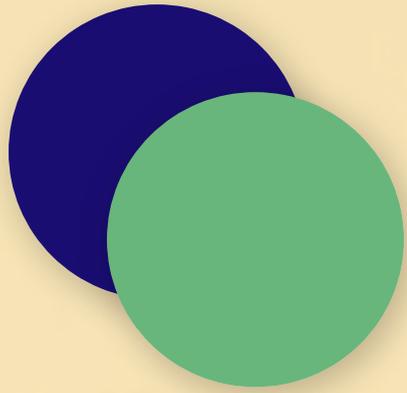
Les étudiants inscrits à l'université des Antilles en 2021-2022

Etudiants inscrits à l'université des Antilles en fonction de la filière pour l'année scolaire 2021-2022



Pour l'année scolaire 2021-2022, 5 272 inscriptions sont recensées au sein de l'université des Antilles. 4 filières rassemblent environ deux tiers des inscrits :

- Sciences humaines et sociales (26%)
- Sciences économiques, gestion (13%)
- Droit, sciences politiques (13%)
- Lettres, sciences du langage, arts (13%)



Formation continue

[🏠 SOMMAIRE](#)

Démographie

Economie-Entreprises

Emploi

Chômage

Offre et demande
d'emploi

Embauches

Formation initiale et
apprentissage

Enseignement
supérieur

Formation continue

Validation des Acquis
de l'Expérience

La formation continue : financeurs et dispositifs

Les pages suivantes présentent une série de données relatives au financement de la formation continue en Martinique. Elles permettent de **rendre compte des efforts, en termes de financement, des principaux financeurs** (collectivité de Martinique, Pôle emploi, OPCO, Transition pro...) de la formation professionnelle.

Dans un premier temps, les données relatives au financement des formations à l'attention des demandeurs d'emploi sont présentées. Celles-ci sont liées aux principaux dispositifs portés par la Collectivité territoriale de Martinique (CTM), Pôle emploi et la Caisse des Dépôts. Ces dispositifs sont :

- Les programmes d'achats collectifs (actions de formations conventionnées pour Pôle emploi, programme régional de formation pour la CTM)
- Les programmes d'achats individuels (aides individuelles à la formation de Pôle emploi et de la CTM)
- Les actions de formation en prévision d'une embauche (préparations opérationnelles à l'emploi collectives et individuelles ainsi que les actions de formation préalable au recrutement - AFPR)
- L'achat de formation en autonomie par le demandeur d'emploi par le biais du compte personnel de formation (CPF)

Dans un second temps, les données relatives au financement des formations à l'attention des salariés sont présentées. Celles-ci sont liées aux principaux dispositifs portés par :

- Les OPCO (plan de développement des compétences).
- Transitions pro Martinique (projet de transition professionnelle, transco et dispositif démissionnaire).

Démographie

Economie-Entreprises

Emploi

Chômage

Offre et demande
d'emploi

Embauches

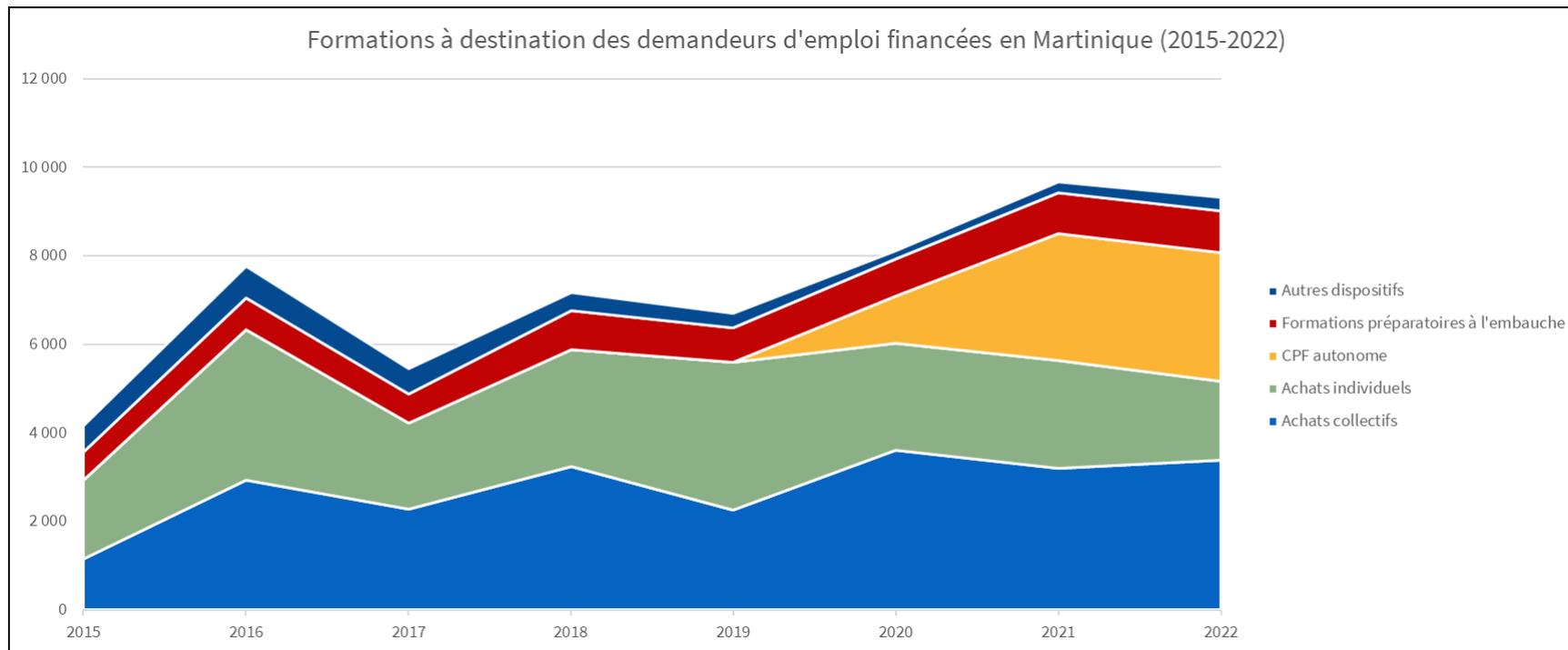
Formation initiale et
apprentissage

Enseignement
supérieur

Formation continue

Validation des Acquis
de l'Expérience

Les formations financées à l'attention des demandeurs d'emploi



Le nombre de demandeurs d'emploi formés annuellement a doublé entre 2015 et 2022, passant de 4 160 à 9 330. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette augmentation :

- Les efforts financiers supplémentaires liés au déploiement du PIC. A partir de 2019, le nombre de demandeurs d'emploi formés par le biais des programmes d'achats collectifs de Pôle emploi et de la CTM augmente. Cette augmentation peut être liée au déploiement du plan d'investissement dans les compétences dont les fonds permettent le financement de formations complémentaires.
- La montée en puissance du CPF. A partir de 2020, la mise en service de l'application moncompteformation permet à tous les actifs (et donc aux demandeurs d'emploi) de mobiliser leur CPF de façon autonome afin de financer une formation de leur choix. Entre 2020 et 2022, on observe une augmentation constante du nombre de formations financées par le biais du CPF. 2 900 dossiers sont ainsi financés en 2022 par ce dispositif.

Démographie

Economie-Entreprises

Emploi

Chômage

Offre et demande
d'emploi

Embauches

Formation initiale et
apprentissage

Enseignement
supérieur

Formation continue

Validation des Acquis
de l'Expérience

Le profil des demandeurs d'emploi formés en 2022



Les femmes représentent environ les deux tiers (62% des demandeurs d'emploi formés). Cette proposition est proche de ce qui est observé au cours des années précédentes.



59% des demandeurs d'emploi ont **moins de 40 ans**



3% des demandeurs d'emploi sont **en situation de handicap**



40% des demandeurs d'emploi présentent un **niveau de formation inférieur au bac**

Niveau supérieur à Bac+2 : 12%
Niveau Bac+2 : 14%
Niveau Bac : 23%
Niveau BEP, CAP : 22%
Niveau CEP, BEPC : 3%
Niveau inférieur au CEP, BEPC : 8%



29% des demandeurs d'emploi sont **inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus**

Démographie

Economie-Entreprises

Emploi

Chômage

Offre et demande
d'emploi

Embauches

Formation initiale et
apprentissage

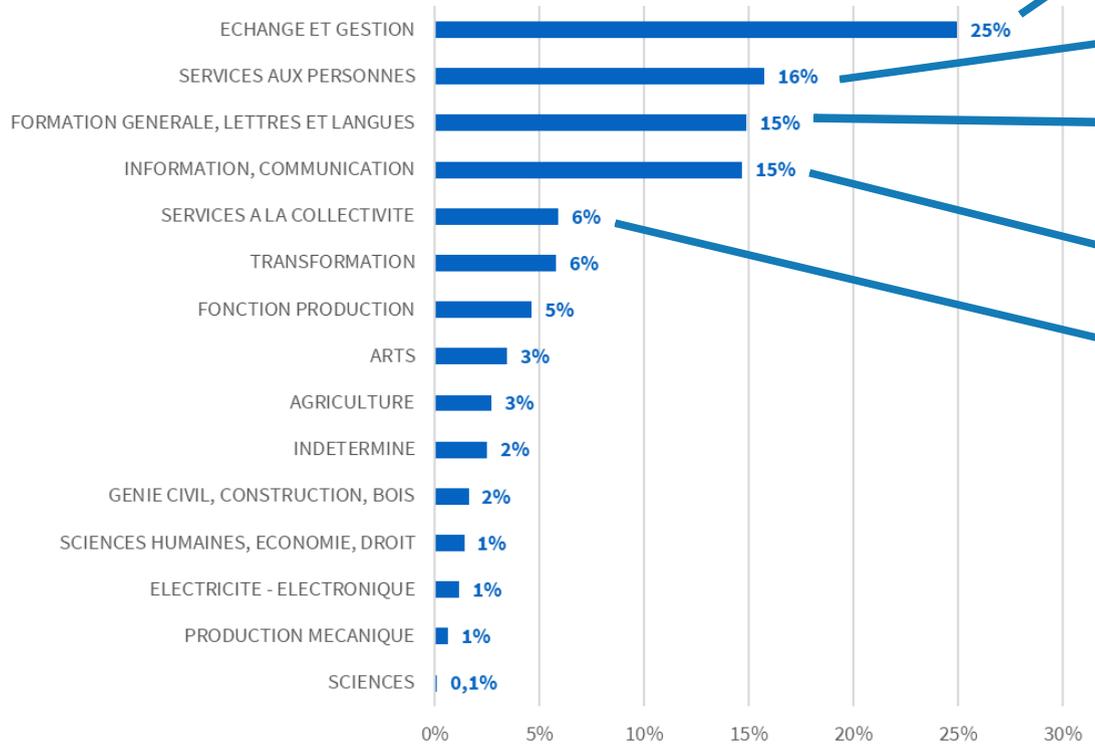
Enseignement
supérieur

Formation continue

Validation des Acquis
de l'Expérience

Les caractéristiques des formations financées (2022)

Répartition des demandeurs d'emploi formés en fonction du secteur de la formation



- Prise en charge des permis de conduire (B ou autres catégories), des CACES, des formations obligatoires pour les conducteurs de poids lourds (FIMO-FCO)...
- Formations principalement dans le secteur de l'hôtellerie-restauration
- Formations de remise à niveau, prestations d'aide à l'orientation professionnelle, actions de préparation à la VAE, ...
- Formations à l'information (remise à niveau ou formations avancées)
- Formations dans le champ de l'esthétique, de l'hygiène, ...

Les principaux secteurs dont relèvent **les formations prises en charge pour demandeurs d'emploi en 2022** sont :

- Echange et gestion (25%)
- Services aux personnes (16%)
- Formation générale, lettres et langues (15%)
- Information, communication (15%)

Démographie

Economie-Entreprises

Emploi

Chômage

Offre et demande
d'emploi

Embauches

Formation initiale et
apprentissage

Enseignement
supérieur

Formation continue

Validation des Acquis
de l'Expérience

Les formations à destination des salariés

La **réforme du 5 septembre 2018 transforme les OPCA en OPCO**. Plus qu'un simple changement d'appellation, elle prévoit une modification en profondeur des missions opérées par ces acteurs. Parmi les principales transformations, nous pouvons noter :

- La **transformation de l'ancien plan de formation en plan de développement de compétences**. Tandis que l'ancien dispositif permettait la prise en charge de formations suivies par des salariés travaillant dans des entreprises de moins de 300 salariés, le nouveau est réservé aux entreprises de moins de 50 salariés.
- Les **contrats d'apprentissage sont désormais gérés et financés par les OPCO**.

La **réforme de 2018 a été suivie par la création de 11 OPCO**. Sont présentées ci-après les données relatives aux OPCO Akto, Constructys, Ocapiat et Uniformation.

La réforme crée également **un nouvel acteur au service du financement de formations professionnelles au bénéfice des salariés : Transitions pro**. Ses principaux dispositifs sont les suivants :

- Le projet de transition professionnel, dispositif permettant à un salarié de disposer d'un congé pour se former à un nouveau métier
- Transitions collectives, dispositif permettant aux salariés d'entreprises en difficultés d'accéder à une formation
- Le dispositif Démission-reconversion qui permet à un salarié démissionnaire justifiant d'au moins 5 années d'ancienneté dans son entreprise d'accéder à une formation

Démographie

Economie-Entreprises

Emploi

Chômage

Offre et demande d'emploi

Embauches

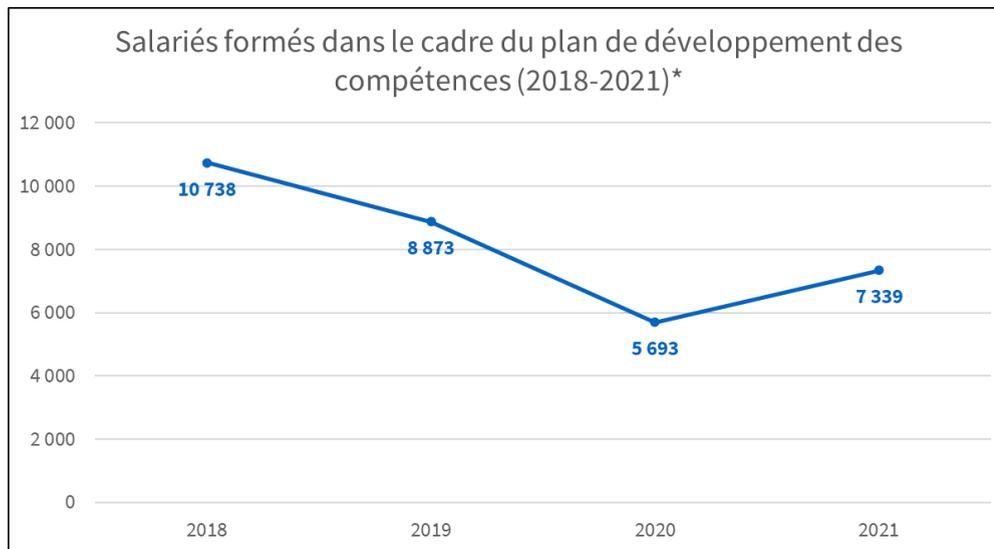
Formation initiale et apprentissage

Enseignement supérieur

Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

La mobilisation du plan de développement des compétences



* Les dossiers de formation décrits sont ceux engagés par les OPCO Akto, Constructyts, Ocapiat et Uniformation. En 2021, la répartition des dossiers en fonction de ces structures est la suivante :

| | | | |
|--------------|-----|--------------|-----|
| AKTO | 32% | OCAPIAT | 17% |
| Constructyts | 23% | UNIFORMATION | 28% |

Le profil des 7 339 salariés formés en 2021



42%



58%

Sexe : 221 NC

Moins de 26 ans 9%

Entre 26 et 45 ans 46%

Plus de 45 ans 45%

Depuis 2018, le plan de développement des compétences permet aux OPCO de prendre en charge tout ou partie du coût pédagogique des formations engagées par les entreprises de moins de 50 salariés au profit de leurs salariés. Ce dispositif remplace l'ancien plan de formation.

La mise en place de ce dispositif s'est traduite par une **diminution du nombre de salariés formés**. Ainsi, tandis qu'en moyenne 11 200 salariés étaient formés annuellement par le plan de formation entre 2013 et 2017, 8 200 salariés sont formés annuellement par le plan de développement des compétences entre 2018 et 2021. Cette diminution peut être attribuée à plusieurs facteurs, notamment les **modifications des règles de prise en charge** lors de la transformation du plan de formation en plan de développement des compétences (restriction du dispositif aux entreprises qui emploient moins de 50 salariés) et **la crise sanitaire** liée au Covid-19 (2020 est ainsi l'année où le nombre de salariés formés grâce au plan de développement des compétences est le plus faible).

L'année 2021, elle aussi marquée par une période de confinement (au cours du mois d'avril) mais voit un rebond dans le nombre de dossiers financés.

Démographie

Economie-Entreprises

Emploi

Chômage

Offre et demande d'emploi

Embauches

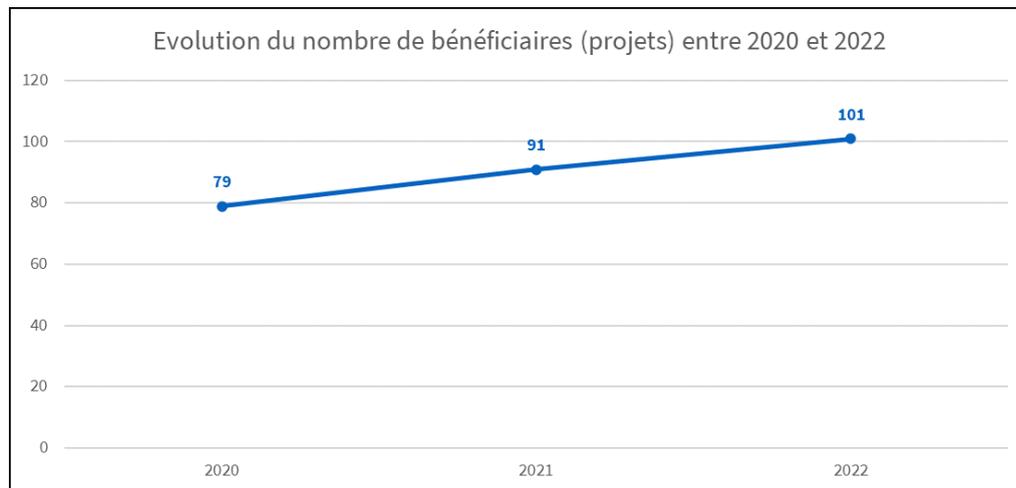
Formation initiale et apprentissage

Enseignement supérieur

Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

Les bénéficiaires du projet de transition professionnelle



Entre 2020 et 2022, le nombre de projets pris en charge est passé de 79 à 101 soit une hausse d'environ 28% en deux ans.

Les principales caractéristiques des bénéficiaires sont les suivantes :

- Les **femmes représentent en moyenne les trois-quarts** (70%) des bénéficiaires
- Les projets de transition professionnelle **bénéficient principalement aux employés et ouvriers**, qui constituent environ deux tiers des bénéficiaires chaque année
- Environ **un tiers** des bénéficiaires **ont entre 35 et 44 ans**
- Légèrement **plus de la moitié** des bénéficiaires **travaillent dans une entreprise de moins de 50 salariés**



2020 : 72% (57)
2021 : 70% (64)
2022 : 71% (72)



2020 : 28% (22)
2021 : 30% (27)
2022 : 29% (29)



| Années | Moins de 11 salariés | de 11 à 49 salariés | de 50 à 249 salariés | de 250 à 4999 salariés |
|--------|----------------------|---------------------|----------------------|------------------------|
| 2020 | 30 | 24 | 18 | 7 |
| 2021 | 22 | 28 | 34 | 7 |
| 2022 | 23 | 40 | 32 | 6 |

Démographie

Economie-Entreprises

Emploi

Chômage

Offre et demande
d'emploi

Embauches

Formation initiale et
apprentissage

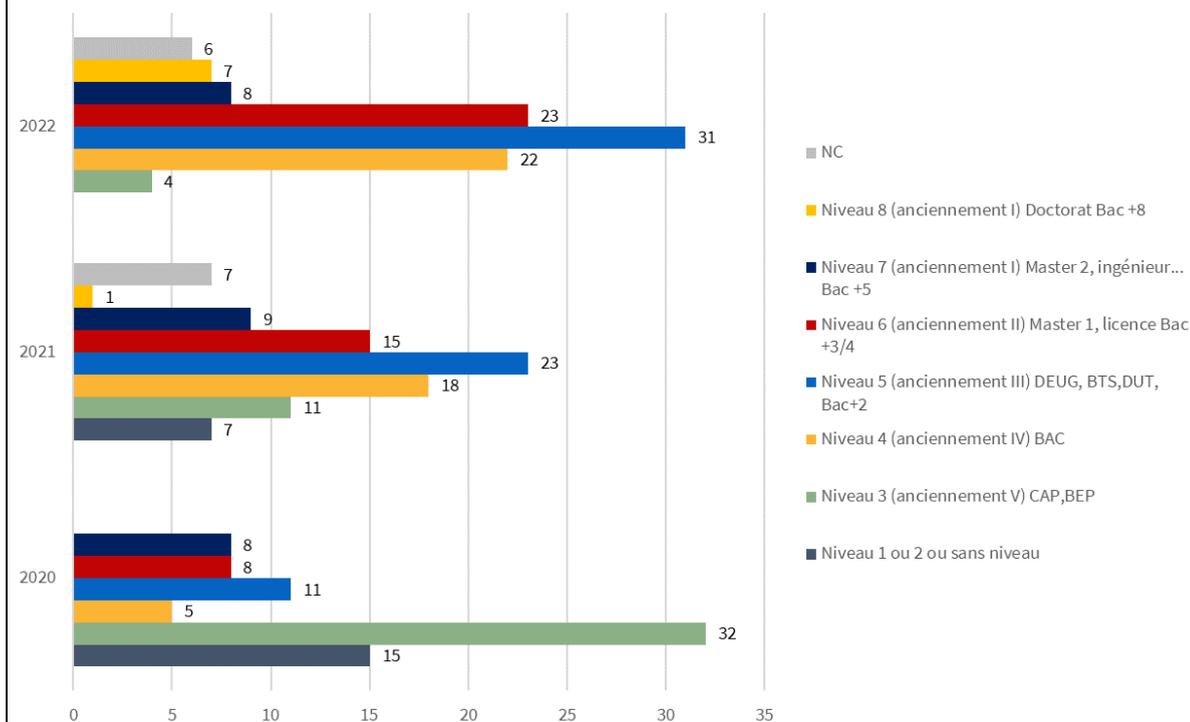
Enseignement
supérieur

Formation continue

Validation des Acquis
de l'Expérience

Les bénéficiaires des projets de transition professionnelle

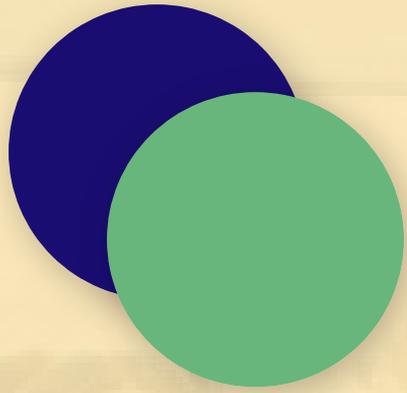
Répartition des bénéficiaires en fonction du niveau de formation visé par la formation financée dans le cadre du dispositif (2020-2022)



En 2020, les niveaux 3 (CAP, BEP) et 4 (BAC) se sont démarqués avec respectivement 32 et 21 participants, tandis que les autres niveaux présentaient des effectifs plus faibles oscillant entre 0 et 8 participants.

L'année 2021 a introduit des changements significatifs, notamment une progression marquée dans les niveaux 4 (BAC) avec 18 participants (+13 participants) et 5 (DEUG, BTS, DUT, Bac+2) avec 23 participants (+12 participants).

En 2022, cette dynamique s'est renforcée avec une croissance marquée dans les niveaux 4 (BAC) à 22 participants et 5 (DEUG, BTS, DUT, Bac+2) à 31 participants, suivis du niveau 6 (Master 1, licence Bac +3/4) qui a accueilli 23 participants. Les niveaux 7 (Master 2, ingénieur) ont montré une variation avec 8 à 9 participants, tandis que le niveau 8 (Doctorat) a oscillé entre 1 et 7 participants.



Validation des Acquis de l'Expérience

[🏠 SOMMAIRE](#)

Démographie

Economie-Entreprises

Emploi

Chômage

Offre et demande d'emploi

Embauches

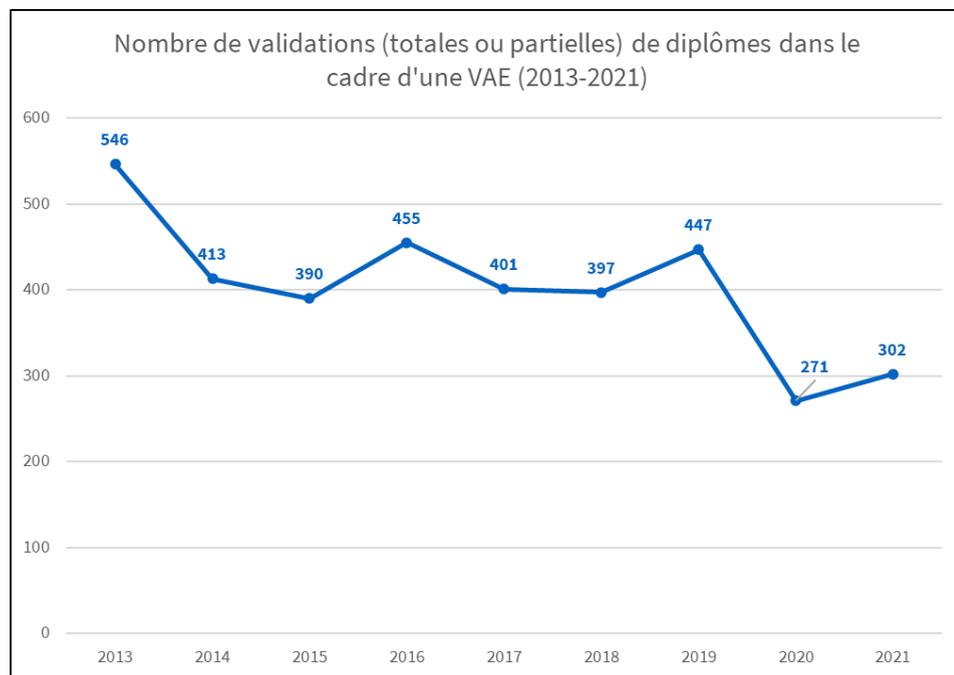
Formation initiale et apprentissage

Enseignement supérieur

Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

La VAE reste peu mobilisée



* Données Education nationale 2013-2021, données DEETS et DAAF 2019-2021

De 2013 à 2021, environ 3 600 personnes ont obtenu tout ou partie d'une certification à l'aide d'une validation des acquis de l'expérience. Le nombre de validations reste globalement stable sur cette période, oscillant autour de 400 par an, avec une chute autour de 300 pour les années 2020 et 2021.

Au niveau national, après sa création en 2002, la VAE a stagné voire reculé de 2009 à 2018 en termes de candidatures/ dossiers déposés. La loi du 21 décembre 2022 axée sur des mesures urgentes, en vue du plein emploi, fait évoluer ce dispositif selon 3 logiques :

- La simplification de la procédure relative à la VAE (harmonisation des règles de financement, ...)
- Renforcement de l'accompagnement des candidats
- Mise en place d'une plateforme numérique dédiée à l'information sur le dispositif.

En outre, à partir de 2023, deux nouvelles expérimentations sont lancées :

- La VAE inversée
- Le dispositif REVA

Les caractéristiques des bénéficiaires d'une VAE en 2021



70%

- 67% sont des actifs en emploi
- 33% sont des demandeurs d'emploi ou inactifs



- 3% ont moins de 30 ans
- 28% ont entre 30 et 40 ans
- 28% ont entre 40 et 50 ans
- 42% ont plus de 50 ans



- 8% valident un diplôme de niveau 3 (CAP...)
- 49% valident un diplôme de niveau 4 (bac)
- 41% valident un diplôme de niveau 5 (BTS)
- 1% valide un diplôme de niveau 6 (licence)

AGEFMA CARIF-OREF Martinique



Immeuble Foyal
2000 Rue Du Gouverneur Ponton, Fort-de-France



+596 596 71 11 02



<https://www.agefma.mq/>
<https://sidefop.agefma.mq/>



 **SOMMAIRE**